Bulletin municipal 2024

Val-d'Oire-et-Gartempe



P 3
LE MOT DU MAIRE
et ses vœux pour 2024

P 10
LES TRAVAUX
sur la place

P 24
L'EAU
un marqueur du changement climatique

P 38
LES ÉLÉCTIONS EUROPÉENNES
modalités

VAL-D'OIRE-ET-GARTEMPE
L'art de vivre par nature !

sommaire

Le mot du Maire.....P 3
Le mot des conseillers départementaux.....P 4
Le Conseil Municipal.....P 5
Le compte administratif 2022.....P 6
Le budget primitif 2023.....P 7
Tarifs communaux.....P 8
État civil.....P 9
Travaux place Adrien Girette.....P 10
Travaux et investissements 2023.....P 11
Les subventions aux associations.....P 17
Les associations.....P 18
Les artisans et les commerçants.....P 20
Les hébergements.....P 25
L'eau.....P 26
Urbanisme.....P 27
Les personnes vulnérables.....P 28
Mothern.....P 29
Les incivilités.....P 30
Les infos et numéros utiles.....P 32
Déchetterie et encombrants.....P 34
Les consultations avancées HIHL.....P 35
Ça s'est passé en 2023.....P 36
Les élections européennes.....P 40
Les manifestions 2024.....P 41
Mon logement.....P 42

Un nouvel outil

pour Val-d'Oire-et-Gartempe



Le mot
du Maire

Mesdames, Messieurs, Chers Administrés,



L'année 2023 se caractérise par une activité municipale dense et riche.

Je remercie les élus pour leur implication sans faille dans les divers dossiers municipaux. Ils peuvent être fiers de leur travail.
Je remercie aussi les services municipaux pour leur engagement et la gestion des problèmes au quotidien.
Je remercie les membres de la commission «bulletin municipal» pour le travail accompli sur le présent bulletin. Vous découvrirez ainsi l'ensemble des réalisations de l'année dont l' objectif est de développer l'attractivité et le dynamisme de Val-d'Oire-et-Gartempe.

J'ai fait le choix avec l'ensemble des élus d'œuvrer pour le bien de tous en veillant à préserver ce qui fait l'âme et la richesse de notre commune nouvelle. Le bien vivre ensemble est notre mission première. Nous avançons donc avec détermination pour servir au mieux l'intérêt général.

Je formule donc des vœux de paix durable pour notre pays et bien évidemment pour notre commune.

À chacune et à chacun de nous d'y travailler, dans le dialogue entre générations, entre voisins en multipliant les rencontres dans une écoute bienveillante.

L'ensemble des élus se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2024.

> " Je formule donc des vœux de paix durable pour notre pays et bien évidemment pour notre commune. "

Cordialement.
Bien à vous.

André DUBOIS
Maire de Val-d'Oire-et-Gartempe

département Haute-Vienne

Canton de Châteauponsac





La lettre de vos conseillers départementaux

29 novembre 2023

Amandine Sellès & Alain Jouanny

En cette fin d'année 2023, nous tenions à vous adresser un rapide bilan des actions que nous avons menées.

Nous avons tenu 24 permanences dans les communes de notre canton et nous avons participé à de très nombreuses réunions et commissions en lien avec notre territoire.

Nous avons répondu présents aux manifestations organisées dans les différentes communes.

Notre collectivité a accompagné de nombreux projets et versé près d'1,5 million d'euros d'aides directement pour notre canton. Voici un aperçu ci contre du soutien financier apporté par le Département entre janvier et novembre 2023.

Nous en profitons pour remercier les communes et les élus pour leur accueil ainsi que les associations qui réalisent un travail essentiel pour dynamiser notre canton.

Nous souhaitons à toutes et à tous une belle année 2024 pleine de bonheur et d'ambition.

Bien à vous,

Amandine Sellès et Alain Jouanny

Associations, sport et culture (subventions aux associations, festivals et animations culturelles et diffusion culturelle) : ***41 640 €***

Jeunesse (collèges, multi accueil/accueil de loisirs, sorties scolaires, aide aux séjours d'enfants à Meschers, permis de conduire...) : ***140 005 €***

Agriculture (installation jeunes agriculteurs, CUMA, échanges amiables de parcelles...) : ***47 651 €***

Logement (amélioration énergétique et adaptation du logement privé, maîtrise de l'énergie pour bâtiments publics - chaufferie, réseau de chaleur) : ***35 224 €***

Aides aux communes contractualisation avec les communes et les intercommunalités (secteur voirie, logement, tourisme, équipements sportifs et environnement) : ***1 224 150 €***

Nos permanences 2024

Date	8h30-10h	10h30-12h	13h30-15h	15h30-17h
25 janvier	Saint-Sornin-Leulac	Arnac-la-Poste	Mailhac-sur-Benaize	Les Grands-Chézeaux
21 mars	Balledent	Droux	La Croix-sur-Gartempe	Thiat
11 avril	Jouac	Azat-le-Ris	La Bazeuge	
16 mai	Saint-Georges-les-Landes	Saint-Léger-Magnazeix	Saint-Hilaire-la-Treille	Châteauponsac
30 mai	Saint-Barbant	Saint-Sornin-la-Marche	Saint-Ouen-sur-Gartempe	Le Dorat
06 juin			Saint-Martin-le-Mault	Verneuil-Moustiers
27 juin	Dompierre-les-Eglises	Saint-Amand-Magnazeix	Saint-Sulpice-les-Feuilles	Cromac

POUR NOUS CONTACTER
Par mail : **amandine.selles@haute-vienne. fr** / **alain.jouanny@haute-vienne.fr**
Par téléphone : **05 44 00 10 27**

Les réunions
en 2023

Le Conseil Municipal


André Dubois
Maire


Daniel David
1er Adjoint


Bernard Desplombins
Conseiller Municipal


Fabrice Nivard
Maire délégué de Darnac


Lucette Lalue
2ème Adjointe


Arnaud Martin
Conseiller Municipal


Georges Rey
Maire délégué de St Barbant


Jean-François Dupont
3ème Adjoint


Jean-Bernard Savignat
Conseiller Municipal


Jérôme Compain
Conseiller Municipal


Elina Brie
Conseillère Municipale


Alain PAILLER
Conseiller Municipal


Aurélien Demousseau
Conseiller Municipal


Emmanuelle Chrétien
Conseillère Municipale


Jean-Paul Lavaud
Maire déléguéde Thiat


Marie-Thérèse Malejac
4ème Adjointe


Marie Labrousse
Conseillère Municipale


Jean-Marie Delage
5ème Adjoint


Claudine Laurent-Dussy
Conseillère Municipale


Gaelle Mignon Martin
Conseillère Municipale


Marie Bujon Thimonnier
Conseillère Municipale


Colette Londeix
6ème Adjointe


Christine Seguy
Conseillère Municipale

Les contacts pour la commune de Val-d'Oire-et-Gartempe

Le Maire sur rendez-vous.

Les Adjoints lors de leur permanence de 11h à 12h :

Daniel DAVID le lundi,
Marie-Thérèse MALEJAC le mardi,
Jean-François DUPONT le jeudi.

Les réunions 2023

30 Janvier 2023
16 Mars 2023
13 Avril 2023
10 Juillet 2023
17 Août 2023
19 Octobre 2023

Les comptes rendus de ces réunions sont consultables en Mairie ou sur le site internet de Val-d'Oire-et-Gartempe :
https//val-doire-et-gartempe.fr



Le compte
administratif 2022

Section de fonctionnement

En fonctionnement, l'année 2022 se caractérise par une augmentation de 5,45 % des recettes (impôts et taxes + 4,77 %, dotations + 1,78 %). Les dépenses ont augmenté de 8% (énergie + 55,93 %, personnel + 7,34 %). Le résultat, 712 816 €, se situe à un très bon niveau et se maintient par rapport à 2021. Celui-ci permettra à la commune de maintenir un bon niveau d'investissement.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	596 290
Charges de personnel	658 554
Atténuation de produit	493
Autres charges de gestion courante	132 254
Charges financières (intérêts emprunts)	4 699
Charges exceptionnelles	2 255
Opérations d'ordre entre sections	94666
Total dépenses	1 489 211
Résultat	712 816
TOTAL	**2 202 027**
Résultat reporté	1 048 626
Part affectée à l'investissement	600 000
Résultat de clôture	1 161 442

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Atténuation charges de personnel (arrêts maladie,...)	89 759
Produits, services et ventes diverses	73 870
Impôts et taxes	921 386
Dotations et participation de l'État ou autres	914 268
Autres produits de gestion courante (loyers,...)	127 773
Produits exceptionnels	74 971
Total recettes	2 202 027
TOTAL	**2 202 027**

Section d'investissement

Grâce à un excellent niveau de résultat et à une gestion rigoureuse, les dépenses d'investissement se sont maintenues à un niveau important + 39,63 % par rapport à 2021.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
Travaux	947 039
Emprunts et dettes assimilées	33 212
Opérations pour compte de tiers	17 538
Total dépenses	997 789
Résultat	-90 656
TOTAL	**907 133**
Résultat reporté (année 2021)	1 047 224
Résultat de clôture	956 567

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Subventions (Département, État, Région)	144 565
TVA récupérée, excédent de fonctionnement	48 569
Excédent de fonctionnement capitalisé	600 000
Cautions logements	1 795
Opérations pour compte de tiers	17 538
Opérations d'ordre entre sections	94 666
Total recettes	907 133
TOTAL	**907 133**

Les comptes de gestion ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil Municipal dans sa séance du 16 Mars 2023. Durant l'année 2022, la commune a continué de se désendetter. L'encours de la dette sur le budget principal s'élevait à 116 531 € au 31/12/2022 soit une baisse de 21 % par rapport à 2021.

Le budget
primitif 2023

Le budget primitif a été adopté à l'unanimité lors de la séance du Conseil Municipal du 13 avril 2023. Il s'équilibre à 2 589 211 € au fonctionnement et à 3 059 829 € à l'investissement.
Dans un contexte de forte revalorisation (+7,1 %) des valeurs locatives cadastrales due à l'inflation, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de reconduire les taux d'imposition 2022 soit : 33,91 % pour le taux de Taxe foncière sur les propriétés bâties, 43,00 % sur les propriétés non bâties et 9,96 % pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	124 2210
Charges de personnel	695 300
Atténuation de produit	500
Autres charges de gestion courante	160 825
Charges financières (intérêts emprunts)	4 710
Charges exceptionnelles	1 000
Opérations d'ordre entre sections	34 666
Virement à la section d'investissement	450 000
TOTAL	**2 589 211**

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
Travaux avec reste à réaliser	2 988 314
Emprunts et dettes assimilées	24 211
Opérations pour compte de tiers	47 304
TOTAL	**3 059 829**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement reporté	511 442
Atténuation charges de personnel (arrêts maladie,...)	52 600
Produits, services et ventes diverses	33 476
Impôts et taxes	926 703
Dotations et participation de l'État ou autres	960 940
Autres produits de gestion courante (loyers,...)	100 050
Produits exceptionnels	4 000
TOTAL	**2 589 211**

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Résultat reporté	956 567
Virement de la section de fonctionnement	450 000
Subventions (Département, État, Région)	881 292
TVA récupérée, excédent de fonctionnement	40 000
Affectation de résultat	650 000
Opérations pour compte de tiers	47 304
Opérations d'ordre entre sections	34 666
TOTAL	**3 059 829**

Tarifs 2023

de Val-d'Oire-et-Gartempe

Garderie	Ouverture les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h 15 à 8 h 50 et de 16 h 30 à 18 h 35 **Tarif : 3.50 € par jour avec maxi 40.00 € mensuel**
Cantine	**2.35 €** pour enfants // **5.30 €** pour adultes
Cimetière	Location mensuelle du caveau communal : **10 €/mois** Concession perpétuelle : **55 € le m²** Columbarium : 30 ans : 550 € - 50 ans : **700 €** Cavurnes (Délibération CM du 14 Avril 2022) : 30 ans : 800 € - 50 ans : **1 000 €** Achat d'un caveau 2 places sur la commune déléguée de Thiat (Délibération du CM du 19 octobre 2023) : **1 872 €** (+ montant de la concession)
Groupe électrogène	**150 €** par jour hors carburant avec **caution de 1000 €**
Tables en bois et bancs	Location gratuite avec **caution de 50 €** Livraison de tables ou chaises aux particuliers **facturée 30 €**
Sonorisations	Réservées aux associations avec une **caution de 200 €** et désignation d'un responsable pour celle de Bussière-Poitevine
Salles polyvalentes	**1°) Habitants de la commune :** - Salle Jacques Brel grande salle : Sans chauffage **155 € .** Avec chauffage **185 €** - Salle Jacques Brel petite salle : Sans chauffage : **50 € .** Avec chauffage **70 €** - Salle Jacques Brel cuisine : **80 €** - Salles polyvalentes de Darnac, Saint Barbant et Thiat : Sans chauffage **70 € .** Avec chauffage **100 €** - Cuisines des salles polyvalentes de Darnac, Saint Barbant et Thiat : **30 €** - Salles d'associations de Darnac et de Saint Barbant : Sans chauffage : **40 € .** Avec chauffage **60 €** **2°) Habitants ou associations hors commune** - Salle Jacques Brel grande salle : Sans chauffage : **220 € .** Avec chauffage **250 €** - Salle Jacques Brel petite salle : Sans chauffage **: 100 € .** Avec chauffage **120 €** - Salle Jacques Brel cuisine : **110 €** - Salles polyvalentes de Darnac, Saint Barbant et Thiat : Sans chauffage **105 € .** Avec chauffage **135 €.** - Cuisine des salles polyvalentes de Darnac, Saint Barbant et Thiat **: 40 €** **3°) Associations de la commune** La location des salles est gratuite avec facturation du ménage à 20 € de l'heure - Salle Jacques Brel de Bussière-Poitevine : grande salle : 3 heures / Cuisine : 2 heures - Autres salles de la commune : 1 heure + cuisine : 1 heure - Salles associations de Darnac, de Saint Barbant et de Thiat : 0 heure *Précision est ici faite que, si plusieurs associations utilisent la même salle plusieurs jours en suivant (week-end ou jours fériés) et que les agents communaux ne peuvent pas intervenir entre ces jours pour faire le ménage, les frais seront partagés entre les différentes associations utilisatrices.* **4°) Cautions (pour les particuliers uniquement) :** - Salles Jacques Brel et salle polyvalentes de Darnac, Saint Barbant et Thiat : **400 €** - Salle des associations de Darnac et de Saint Barbant : **0 €**

Entrées charretières de 6 mètres	Tarif : **200 €**
Redevance assainissement collectif	- Taxe de raccordement : **350 €** - Villages de la commune déléguée de Bussière-Poitevine desservis par une canalisation communale récupérant les eaux rejetées par les systèmes d'assainissement non collectif : • Part fixe annuelle à **20 €** • Part variable à **0,20 €/m³** - Autres villages desservis par un assainissement collectif ou une lagune : • Part fixe annuelle à **41 €** • Part variable à **1,05 €/m³**

État Civil 2023*

de Val-d'Oire-et-Gartempe

Ils nous ont rejoints...

DUCATEZ Jules, Baptiste, Enzo, Fabien, Kevin né à SAINT-JUNIEN	10/02/2023
LAVAUD Noémie, Marie, Anne née à POITIERS	12/06/2023
LOUSTALOT Jessy, Keytan né à SAINT-JUNIEN	14/06/2023
FALLAT BOUVERET Naël né à SAINT-JUNIEN	02/08/2023
RIFFORT Valentin, Pierre, Henri né à SAINT-JUNIEN	13/08/2023
BURDEN Louis, Edward né à SAINT-JUNIEN	25/08/2023
NOURRIN Mael né à LIMOGES	27/08/2023
JURET Ilona née à VAL-D'OIRE-ET-GARTEMPE	20/09/2023
COLEY Teddy, John, Colin né à SAINT-JUNIEN	27/09/2023
HAURAIS Tynaël, Pascal, Serge né à SAINT-JUNIEN	01/10/2023
VIGNAUD Alice née à LIMOGES	12/11/2023



Tous nos vœux de bonheur aux heureux parents.

Ils se sont unis...

HADLEY Emma, Frances et LAWSON David, Ian	19/03/2023
DAÔUX Valérie, Noëlle et CLARTÉ Jean-Marc, Alain	25/03/2023
LUCAS Stéphanie, Virginie, Michèle et SALLET Emmanuel	22/07/2023
HARRISON-CHINN Susan, Anne et BARDRICK Andrew, John	12/08/2023
VERGNAUD Charlotte et FAYE Christophe	19/08/2023
CEYRAL Elisabeth, Christine et CALLANDREAU-DUFRESSE Andréa, Monique, Marie-Madeleine, Anasthasie	25/11/2023



Tous nos vœux de bonheur aux mariés.

Ils nous ont quittés...

MONGIS Olivier, William	06/01/2023
DUPLAIX André, Denis	19/01/2023
BOIS Sylvie, Annick	24/01/2023
PEURICHARD Roger, Charles	28/01/2023
SIDDALL Cheryl veuve WATSON	05/02/2023
NÉDAUD Jean-Claude	05/02/2023
DESPLOBINS Marie, Madeleine, Louise, Marguerite veuve PAILLER	19/02/2023
LAJEUNESSE Andrée, Noélie veuve MOREAU	01/03/2023
MAISONNIER Eugène	01/04/2023
RAYMOND Jeanne veuve PETIT	14/04/2023
COURTOIS Henri	21/05/2023
LESTIEUX Jean, Marie	10/06/2023
FONTAINE Marie-Louise veuve GORIN	14/06/2023
MAUND Jill, Marjorie veuve KNOWLES	05/07/2023
BERRY Jacques, Robert, André	09/07/2023
MALET Jean, François, Maurice	28/08/2023
GRAINGE Irene, Elizabeth veuve STEVENSON	30/08/2023
FOUGERAS Louis, Jean, Henri	03/10/2023
DAVID Yvette épouse GAUTIER	15/10/2023
SAULNIER Léontine veuve CHARTREUX	26/10/2023
CHARAUD Eugène	12/11/2023
PINET Jacqueline veuve DUPRÉ	14/11/2023



Nos plus sincères condoléances aux familles en deuil.

*** Du 01/01/2023 au 18/12/2023**

Place Adrien Girette

Avant/après















Les principales
dépenses en 2023

Conformément à la stratégie mise en place depuis de nombreuses années, la commune a poursuivi en 2023 sa politique d'investissement, d'entretien et de valorisation de son patrimoine.

S'appuyant sur une gestion programmée des investissements, sur les résultats d'une gestion financière rigoureuse, mais aussi grâce aux subventions attribuées par l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux), par le Département au titre des CTD (Contrats Territoriaux Départementaux) et CDDI (Contrats Départementaux de Développement Inter-communal), la commune a réalisé tous ses investissements 2023 sans avoir recours à l'emprunt, ce qui lui a permis de continuer de réduire sa dette qui présente désormais un encours très faible.

Des travaux commencés en 2022 ont été achevés : Place Adrien Girette...

Des travaux en cours devraient se terminer en 2024 : Réhabilitation de logements et de l'immeuble situé 21, Place Adrien Girette ...

D'autres devraient démarrer en 2024 : réhabilitation d'appartements, réhabilitation des lagunes à Darnac, numérotation des habitations à Saint-Barbant, réfection des ruelles autour de l'église à Bussière, agrandissement de la MSP (Maison de Santé Pluridisciplinaire), réfection des allées principales des cimetières à Bussière, Darnac, Thiat en enrobé...

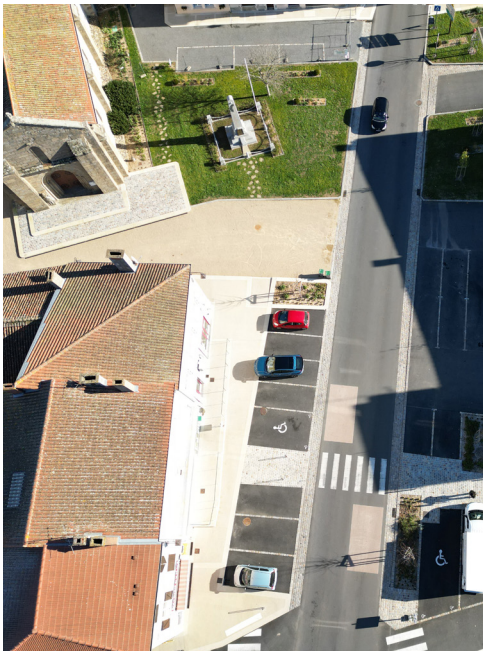

Des investissements réalisés sans avoir recours à l'emprunt.

Les financeurs intervenant sur certains projets :

VAL-D'OIRE-ET-GARTEMPE
L'art de vivre par nature !

Communauté de communes
Haut-Limousin en Marche

SEHV
nos énergies en commun

LA DETR
Dotation d'équipement des territoires ruraux

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

département
Haute-Vienne



L'entretien

des voies communales et chemins ruraux

1. Le programme de voirie 2023

L'entretien des voies communales (VC) est une dépense obligatoire à la charge de la commune.
Délégué au SYGESBEM, le programme de voirie communale 2023 d'un montant de 116 453 € TTC plus 5 850 € TTC de frais de marché, a permis de maintenir en bon état et d'effectuer des travaux sur les voies communales ci-après. Une subvention du département de 40% sur un montant plafonné à 117 000 € est espérée.

Commune de BUSSIÈRE (27 658 € TTC)
- VC N° 25 « Rue du Clos »

Commune de THIAT (36 682 € TTC)
- VC La Tremblade
- VC La Bachellerie

Commune de DARNAC (33 810 € TTC)
- « La Lande du Bourg »
- VC N°35

Commune de ST BARBANT (18 302 € TTC)
- VC N°7 – « Le Puy Catelin »

>>>

2. L'élagage, le curage des fossés et le fauchage des voies communales

L'élagage : L'entreprise VAUZELLE ELAGAGE de PRESSAC (86) a réalisé la campagne 2023 d'élagage des voies communales pour un montant de 4 497 € TTC. Le conditionnement et le traitement des branches coupées ont été assurés par les services techniques de la commune.
L'élagage des arbres situés route du Dorat dans le bourg de Bussière a été réalisé par la SARL DEAUSON-ELAGAGE (Saint-Martial-sur-Isop) pour un montant de 1 290 € TTC.
Le curage des fossés : Le SYGESBEM loue à la commune la pelleteuse et le chauffeur pour le curage des fossés et la réalisation des entrées charretières. L'évacuation de la terre est effectuée avec le matériel de la commune par les services techniques. 2 275 € HT ont été consacrés à la campagne 2023.
Le fauchage : Les services techniques de la commune assurent le fauchage des 155 km de voirie communale ainsi que l'entretien des chemins communaux les plus accessibles. L'entrepreneur Jean-Luc est venu en renfort (conduite d'engins) quelques semaines. Son intervention a coûté 3 240 € HT.

3. L'entretien des chemins ruraux

Appartenant au domaine privé de la collectivité, les chemins ruraux font l'objet chaque année d'une attention particulière bien que leur entretien ne soit pas une obligation.

- **L'association REMPART** (entreprise d'insertion située à Bellac) avec qui la commune a signé une convention pour 15 journées d'entretien assure principalement l'entretien des chemins inscrits PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée). 4 950 € lui ont été versés à cet effet. Un contrat spécifique a été aussi mis en place pour l'entretien du site de la Côte au Chapt, soit 990 € pour 2023.

- En 2023, en plus de l'utilisation de cailloux issus de rabotage de routes pour combler les principaux nids de poules, 207 tonnes de cailloux pour un montant de 5 589 € TTC ont été achetées à la carrière **Iribaren (86)** par la commune pour répondre plus particulièrement au maintien en bon état des chemins ruraux. Les services techniques de la commune ont procédé à leur mise en place.

Travaux
et principales dépenses en 2023

Aménagement de la Place Adrien Girette

Décidés en 2015, débutés en septembre 2022, les travaux d'aménagement de la place Adrien Girette à Bussière-Poitevine se sont terminés en juillet 2023. Les entreprises MASSY TP (Boisseuil), SOTEC (Limoges) et ALPHA PAYSAGE (Limoges) ont réalisé les travaux. La maîtrise d'œuvre a été assurée par LIEUX DITS PAYSAGE (St Priest-Ligoure) assistée de l'ATEC (Limoges).
Le montant de total de l'investissement s'élève à 595 097 € HT pour un montant estimé à 618 900 €.
Dans le cadre des Contrats Départementaux de Développement Intercommunal, la Communauté de Commune du Haut Limousin en Marche et le Département sont intervenus dans le financement du projet pour un montant total de 238 039 €.
Le Département seul a pris part au financement plus spécifique des routes départementales (RD 942 dans la traversée Place et la RD 4 du bout de la rue Lizen à la Pharmacie) pour 26 361 €. L'État a alloué 172 466 € au projet au titre de la DETR.





Travaux de réhabilitation du Pont de Massugeon

Le Pont de Massugeon a fait l'objet de travaux de réhabilitation en 2021. L'étanchéité du pont et la restauration des ¼ de cônes rive gauche sur 1/3 de la hauteur avaient alors été exécutées.
Les travaux effectués en 2023 ont eu pour objet de terminer la restauration des ¼ de cônes rive gauche, de dévégétaliser les ¼ de cônes rive droite, de les démonter complètement et de les reconstruire. L'affouillement constaté sous l'une des piles a fait l'objet d'un comblement.
Les travaux ont été confiés à l'entreprise ATS (Ballan Miré 37) avec l'intervention de l'entreprise Atlantique Scaphandre (Les Sables-d'Olone 85).
Le montant de l'investissement de 287 000 € a été pris en charge par moitié par les Départements de la Vienne et de la Haute-Vienne.



Travaux
et principales dépenses en 2023



Clôture du terrain des Chaffauds

Les incivilités récurrentes et le manque total de discipline des déposants concernant le dépôt de déchets verts sur la parcelle des Chaffauds à Bussière-Poitevine ont conduit la commune à décider de sa clôture. L'entreprise MORAUX Clôtures (Chamborêt) a effectué les travaux pour un montant de 4 078 € HT.

La fresque à la Garderie

Le parking de la Garderie ayant été refait et aménagé en 2022, une fresque a été peinte sur le mur du bâtiment accueillant les enfants par Monsieur Franck MASSET de le société FRAMADECO (Esse 13) pour un montant de 2 550 € HT.



© Les Alpes Mancel

Réfection des parkings avenue de la Libération

Avant la fin des travaux de la Place Adrien Girette, le Département a décidé de refaire la bande de roulement de la RD 942 dans la traversée du bourg de Bussière-Poitevine sans toutefois prendre en charge la réfection des parkings longeant celle-ci. La commune a pris la décision d'en assurer le financement.
Les travaux effectués par la société COLAS (Condat-sur-Vienne) et donc entièrement à la charge de la commune, se sont élevés à 27 446 € HT.
Les différents marquages (places de parking, zone 30, passages protégés, bande axiale, stop ...) ont donc dû être aussi refaits. Après mise en concurrence l'entreprise AXIMUM (Condat-sur-Vienne) a réalisé les travaux pour un montant de 9 210 € HT.

Zone 30

Prévus dans le projet de la Place, deux ralentisseurs ont été construits à l'entrée de la Place pour limiter la vitesse dans la traversée de celle-ci.
Ce dispositif a été complété par l'instauration (arrêté municipal du 11 avril 2023) d'une zone 30 dans la traversée du Bourg et dans les rues adjacentes.



Le mur du cimetière à Bussière-Poitevine

Les plaques ciment constituant le mur arrière du cimetière de Bussière-Poitevine s'étant au fil du temps affaissées, ces dernières ont été replacées, les poteaux supportant celles-ci ont été rescellés.
L'entreprise Jérôme AUZANNEAU (Bussière-Poitevine) a effectué les travaux pour le montant de 10 338 € TTC.

Extinction de l'éclairage public entre 23h00 et 6h00 du matin

Comme annoncé dans le bulletin 2023, et dans le cadre d'actions significatives concernant la sobriété énergétique, l'éclairage public a été aménagé par le SEHV (cf. bulletin municipal 2023) pour un montant de 97 235 € HT avec des subventions du Département d'un montant de 20 960 € dans le cadre des CTD et du SEHV (Syndicat Energies Haute-Vienne) pour 36 463 €.

Remise à niveau de la vidéo protection

Ne correspondant plus aux exigences nécessaires à un bon visionnage pour les enquêtes de la Gendarmerie, des caméras ainsi que la régie en place à Bussière-Poitevine ont été changées par la société OPTISECURITE (Limoges) pour un investissement total de 22 122 € HT.

Les chemins du communal de la Bonnetière

La commune ayant conservé les matériaux issus de la démolition des immeubles de la rue du sabotier, ces derniers ont été utilisés pour refaire deux chemins situés au communal de la Bonnetière (Saint-Barbant). L'entreprise BONNEAU a effectué les travaux pour un montant de 17 600 € HT. Une subvention de 7 070 € a été attribuée par le Département dans le cadre des CTD.



Travaux
et principales dépenses en 2023

Réfection d'un réseau d'assainissement

Un réseau d'assainissement s'étant affaissé et bouché derrière l'église de Bussière-Poitevine, celui-ci a été réparé et remis en état par l'entreprise MASSY TP (Bellac) pour un montant de 6 590 € HT.

Toiture de l'école du champ de foire

Une nouvelle tranche de réfection totale de l'école du Champ de Foire a été effectuée par RCC 87 (Busière-Poitevine) pour un montant de 5 522 € HT.

Rideaux de l'école du bas

Demandés par le corps enseignant et les parents d'élèves pour un meilleur confort des enfants et du travail scolaire, les rideaux de l'école du bas ont été changés par l'entreprise BRISSIAUD SARL (Bellac) pour un montant de 7 543 € HT.

Les tables de la cantine

Très anciennes et s'étant dégradées au fil des ans, les tables de la cantine ont été changées pour un montant de 3 051 € HT.

Travaux dans les locaux destinés aux ACCA.

Les travaux effectués par les chasseurs de Saint Barbant dans le local appartenant à la commune se sont achevés en 2023. Le coût total des matériaux est de 13 386 € TTC avec 2 246 € de subvention du Département au titre des CTD.
À Darnac, la commune a autorisé les chasseurs de Darnac à aménager dans les locaux des services techniques un espace dédié à l'ACCA. Le coût prévisionnel des matériaux payés en 2023 est de 6 176 €T TC ; les chasseurs de Darnac effectuant les travaux.

Les investissements matériels

Lors de sa séance du 14 décembre 2022, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de remplacer un tracteur acquis en 2014 principalement destiné à l'entretien des 154 kilomètres de la voirie communale, ainsi qu'une roto broyeuse et une faucheuse débroussailleuse.

Après consultation de plusieurs fournisseurs, le choix de matériel NOREMAT a été retenu. L'ensemble d'un montant total de 170 565 € HT a été financé par la reprise d'anciens matériels pour 34 500 € et les fonds propres de la commune pour 136 065 €.



« un tracteur acquis en 2014 principalement destiné à l'entretien des 154 kilomètres de la voirie communale »

Les subventions

En 2023

Associations	Vote du conseil 2023	Réellement versées en 2023
Comité des Fêtes de Darnac (dont feu artifice)	3 750 €	3 750 €
ACCA de Darnac	500 €*	
ACCA Bussière-Poitevine	500 €	500 €
ACLBP (Cyclisme)	150 €	150 €
ACLBP Course cycliste de septembre	600 €	600 €
AAPPMA (Pêche)	400 €	400 €
Anciens combattants	150 €	150 €
ASBP (Foulées Bussière)	1 000 €	1 000 €
AEBP87 (Anciens élèves)	100 €	100 €
Club de Loisirs de Bussière-Poitevine	1 000 €	1 000 €
Association d'animation touristique (Syndicat Initiative)	500 €	500 €
Amicale motocycliste trial	300 €	300 €
Société de Pêche Thiat/Oradour/Azat	150 €*	150 €
ACCA Thiat	500 €	500 €
Comité des Fêtes de Thiat (dont feu artifice)	3 750 €	3 750 €
La Grappe d'Or Saint Barbant	150 €	150 €
ACCA Saint-Barbant	500 €	500 €
Comité des Fêtes Saint-Barbant/Saint-Martial (dont feu artifice)	3 750 €	3 750 €
FNATH section Bellac	300 €	300 €
Judo club de la Basse Marche	200 €*	200 €
Fondation du patrimoine	100 €*	
Restos du Coeur	100 €	100 €
Prévention routière	60 €	60 €
Conciliateur de justice	150 €*	
PEP enseignement public	100 €	100 €
Ligue contre le cancer	200 €*	200 €
Lieutenant de louveterie	100 €*	
Chiens guide d'aveugles	50 €	50 €
Groupement de Vulgarisation Agricole Bellac	200 €*	200 €
Tech Ovin	150 €	150 €
Délégués éducation nationale	50 €	50 €
Secours populaire français	100 €*	100 €
Croix rouge française	100 €*	
Conservatoire espaces naturels	150 €*	150 €
Conseil d'architecture, urbanisme et environnement	150 €*	
ACAF St Bonnet de Bellac pour course cycliste	500 €	500 €
	TOTAL	**20 010 €**

*Dossier incomplet lors de la délibération, la subvention sera versée uniquement si l'association fournit les documents manquants obligatoires (imprimé CERFA N°12156 06 et contrat d'engagement républicain) avant le 15 mai 2023.



Les associations

de Val-d'Oire-et-Gartempe

ASSOCIATIONS DE THIAT

CLUB DES AÎNÉS
Gisèle FOURNIER
05.55.60.08.50
gis.fournier@free.fr

COMITÉ DES FÊTES
Organisation festivités
Maxime ARRIAS
07.86.72.47.03
maxime.arrias@gmail.com

ACCA
Chasse
Serge TEXIER
Contact : LAVAUD J.P
06.72.70.67.19
jeanpaul.lavaud87@orange.fr

STE PECHE THIAT-ORADOUR-AZAT
Pêche
Roland SALE
05.55.68.24.56

ANCIENS COMBATTANTS
Commémorations
Jean-Pierre MASSONNAUD
05.55.60.30.91

COMITÉ DE JUMELAGE « LES AMIS DE RIEDSELTZ »
Francis PLAT
05.55.68.43.29
christiane.lantignier@live.fr

ASSOCIATION « SPORTIVE ET LOISIRS »
Football
Francis PLAT
05.55.68.43.29
christiane.lantignier@live.fr

ASSOCIATION DES SENTIERS THIACHONS
Entretien sentiers
Johan BRUGIER
06.03.97.73.68
johan.brugier@gmail.fr

ASSOCIATION « THIAT ÉTOILÉ »
Mise en valeur paysage nocturne
Nicolas COURTIOUX
nicolas@courtioux.net

ASSOCIATIONS DE SAINT BARBANT

COMITÉ DES FÊTES
Organisation fête des Bregères
Christine SEGUY
06.66.70.49.87
dominique.seguy87@orange.fr

SOCIÉTÉ DE PÊCHE PÊCHE - CONCOURS
Bernard DESPLOMBINS
06.30.05.75.86
Philippe CHARRON : philippechar-ron@wanadoo.fr

GRAPPE D'OR
Club des aînés
Christine SEGUY
06.66.70.49.87
dominique.seguy87@orange.fr

A.C.C.A.
Chasse - Ball-trap
Yves RICHARD
06.64.15.95.47
richard.yves@bbbox.fr

COMITE DEPARTEMENTAL DE DANSE DE HAUTE-VIENNE
Jean-Luc HEINRICH
06.32.91.38.32
haute.vienne@ffdanse.fr

ASSOCIATIONS DE BUSSIÈRE-POITEVINE

COMITÉ DE LA FOIRE AUX REPRODUCTEURS OVINS
Foire aux Béliers tous les ans, voyages
Contact : Jean-François MAISONNIER
05.49.48.24.24
Agnès POURSAT :
marie.poursat@sfr.fr

U.S.E.P
Union Sportive de l'Enseignement Primaire
Financement des activités scolaires, Fête de l'école
Contact : Carole SUI-SENG
(Ecole : 05.55.68.46.15)

BE CREATIF
Activités Manuelles (Patchwork, Peinture, Tricot, Couture...)
Jeudi 10h30-16h
Maggie BAXTER
05.55.68.21.40
magsbaxter@live.fr

AAPPMA
Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique
Pêche, Animation scolaire, concours
Bernard Desplombins
06.30.05.75.86
Philippe Charron :
philippecharron@wanadoo.fr

ACCA
Association Communale de Chasse Agréée
Chasse, Choucroute, Vide Grenier, Moules Frites
Jérôme AUZANNEAU
06.85.05.73.24
jerome.auzanneau0891@orange.fr

ACLBP
Association Cycliste Limoges Bussière-Poitevine
Course cycliste
Bernard PAILLER
05.55.68.45.11
bernard.pailler0439@orange.fr

AEBP
Anciens Elèves de Bussière-Poitevine
Retrouvailles anciens élèves, soirée cabaret, voyages
Bernard RENAUDIE
05 55 31 27 51 – 06 87 44 61 21.
bernard.renaudie@wanadoo.fr

>>>

AMICALE MOTOCYCLISTE
Club de moto et organisation d'un trial
Marylène SABOTIER
05.55.68.48.04
marylene.sabotier1@orange.fr

AMIS DE MOTHERN
Liens d'amitié avec Mothern (Alsace)
Contact : MALEJAC JR
jrmalejac@orange.fr

« APE LES PETITS TOUTS »
Association pour aider à la réalisation de projets pour les enfants de l'école
Aurore COUTURAUD
06.45.78.87.39 / apevoeg@gmail.com

A.S.B.P.
Association Sportive Bussière à Pied
Course pédestre annuelle
« Les Foulées de BP »
Jogging : (Mardi soir, samedi et dimanche matin) RDV Aire de Loisirs.
Marche : (Mercredi 14h) RDV parking Mairie.
Jean-Paul CAUZZI
05 55 68 41 87 / 06. 82.20.81.51
jean-paul.cauzzi@wanadoo.fr

ASSOCIATION D'ANIMATION TOURISTIQUE
Promotion du tourisme à Bussière-Poitevine, randonnée et repas champêtre
Jacqueline HEBRAS - 05 55 68 42 88
Virginie LEVESQUE : virlev@sfr.fr
Marie Thérèse VETOIS :
amma.detentenergie@yahoo.fr

CHORALE MÉLI-MÉLODIE
Chorale le lundi après-midi
Liliane BAUDOIN - 06.78.04.35.75

CLUB DE TENNIS
Réservation et clefs au Panier Sympa
05.55.68.43.73

CLUB DE LOISIRS
Gym douce (Lundi 18h30 – 19h30)
Gym tonic (Mercredi 19h00 – 20h00)
Activités pour enfants
Marylène SABOTIER
05.55.68.48.04
marylene.sabotier1@orange.fr

>>>

>>>

RAINBOW ARC EN CIEL
Collecte de fonds reversés à des associations animalières
Brocante : mercredis 10h – 16h)
Jeanne WAGNER
rainbowpresident87@gmail.com

LES ECHOS DES CHÊNES COURTS
Vénerie pour chasse à courre aux renards
Patrice ROY - 06.77.97.54.67
roy-funeraire@orange.fr

CHEMINS DE BUSSIÈRE-POITEVINE (CBP),
Association de sauvegarde des chemins ruraux
Antoine GUITTENY
antoine.guitteny76@laposte.net

ASSOCIATIONS DE DARNAC

A.C.C.A. Chasse
Stéphane JONQUET
06.07.19.99.30

COMITE DES FETES
Damien LAVALETTE
07.89.89.14.61
lavalettedamien.0@gmail

LA BOULE DARNACHAUDE
Pétanque
Christophe GRAVELAT
06.08.83.99.15
carine.deschamps87320@orange.fr

LES CHÊNES D'AUTOMNE
Club des aînés
Anne RICHARD DE LA TOUR
05.55.68.40.16
peyrazet.pierre@orange.fr

ASSOCIATION D'AMÉNAGEMENT FONCIER
Gérard COURTIOUX
06.32.03.85.59



Les activités

de Val-d'Oire-et-Gartempe

ARTISTIQUE

ANDRÉ Claude
Verre en fusion
8, Place Adrien Girette
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.76.32.73
claude@claudeandreglass.com

ANDRÉ Hélen
Verre au chalumeau
8, Place Adrien Girette
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.76.32.73
info@enchantedcobwebs.com

BONNET Nicole
Artisanat du cuir
2, La Barre du Mas Vignan
BUSSIERE- POITEVINE
05.55.68.49.09

MAISONNIER Jean-Luc
Peinture sur toile - Portraits
35, Rue Henri Jourdain
BUSSIERE-POITEVINE
06.59.41.55.27
jeanlucmaisonnier@gmail.com

SONIGO Renato
Magicien
27, Rue Henri Jourdain
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.68.41.31
renatomagicien@hotmail.com

TRICAUD Daniel
Tourneur d'objets en bois
10, Chez Lathus Bas
BUSSIERE-POITEVINE
06.58.10.17.78

« LE PALAIS DU ROCK »
Mc CLOUD Elric & Sue
107, Avenue de la Libération
BUSSIERE-POITEVINE
06.30.11.74.33
minxcook@aol.com

IMMOBILIER

IAD FRANCE
BRIE Elina
12 Chez Mazereau BUS-
SIERE-POITEVINE
06.74.52.93.50
elina.brie@iadfrance.fr

LEGGET IMMOBILIER
COLE Kevin
31 chez Lathus Bas
BUSSIERE-POITEVINE 06.02.36.36.56
kevin.cole@leggett.fr

ABITHÉA
DARRAS Philippe-Pierre
4, Haut Courtioux
DARNAC
06.85.32.71.11
darras-philippe-pierre@abithea.fr

ALIMENTATION

Réseau bienvenue à la ferme
BARDEAU Yannick
« La Petite Vache Rouge »
Vente directe de viande limousine
de plein air
Le Chiron - THIAT
05.55.68.45.25 / 06.42.59.55.80
yannick.bardeau@orange.fr

GAEC PALMERO
Vente viande bovine et ovine bio
Chez Sapinaud
SAINT-BARBANT
05.87.77.99.54
alfredo_palmero@hotmail.com

LES CAVES DE PURCY
Vins, Champagne, Cubis, Paniers
Garnis, Miel,
Foie gras / Le Bourg / DARNAC
05.55.60.31.09

« LE POTAGER DE BOISSONNET »
LAMY Jocelyne Maraîchage
Légumes de saison
7, Chez Boissonnet
BUSSIERE-POITEVINE
06.52.07.75.23

GUITTENY Antoine
Pain au levain Bio
5, Les Champs BUSSIERE-POITEVINE
07.85.50.83.74
lafermedeschamps@laposte.net >>>

>>>
MOULIN DE BRAM
Minoterie LAVAUD
Farine boulangère et nourriture volaille
Moulin de Bram THIAT
05.55.68.41.72 / 06.72.70.67.19
jeanpaul.lavaud87@orange.fr

MONTY BUTCHER
Produits Artisanaux Ecossais : Bœuf, Agneau, Porc élevés sur place
Chez Durand
SAINT BARBANT
09.65.10.28.06 / 06.84.42.68.89
sales@montybucher.fr

RATEAUD Jean-Michel
BOUCHERIE - CHARCUTERIE
12, Place Adrien Girette
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.68.42.69 / 06.68.58.74.38

RIGAUD Sylvie & Marc
ALIMENTATION PANIER SYMPA
Dépôt Pressing
13, Place Adrien Girette
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.68.43.73

Réseau bienvenue à la ferme
Drive fermier Haute-Vienne
ROSSI Florence
LA BREBILIERE ZIZIN DU LIMOUSIN
Fromage de Brebis lait cru, yaourts, fromages blancs
1, le Grand Chemin
BUSSIERE-POITEVINE
06.79.11.96.25
brebilierezinzin@orange.fr

TEXIER Arnaud
BOULANGERIE PÂTISSERIE
78, Avenue de La Libération
BUSSIERE-POITEVINE
05.87.77.95.78

« LE JARDIN DES CLIES »
Horticulture - Maraîchage
Les Clies THIAT
07.78.82.84.46
pascal86123@mie.com

ANIMAUX

ALLEN Susan
PRODUITS ALIMENTAIRES POUR CHEVAUX
1, La Caline BUSSIERE-POITEVINE
05.55.76.38.04
susanallen.333@gmail.com
>>>

>>>
DOGGY & MOGGY HOLIDAYS
JOSIE SCHUSTER LAMMAS
Pension et hydrothérapie pour animaux de compagnie
Le Chêne Vert THIAT
05.55.60.27.79
josie@doggymoggyholidays.fr

LIMOUSIN DOG TRAINING
Education Canine
31, rue d'Argancy
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.68.67.56
06.04.47.35.19
limousindogtraining@hotmail.com

ELEVAGE DU LIN
SAUMONT MATHILDE
Elevage de poneys de sport
La Touche THIAT
05.55.68.41.89

BÂTIMENT

A.L.D.
Plombier Chauffagiste
7 jours sur 7
Le Bourg - SAINT BARBANT
05.55.47.62.79 / 06.78.64.64.12
viennedpanneur@yahoo.fr

SARL AUGRY Sébastien
Travaux de peinture
Papier peint
2 bis, La Fétillère
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.68.22.25 / 06.43.73.22.24
sebastien.augry70@orange.fr

AUZANNEAU Jérôme
Maçonnerie Générale
1, Chez Lathus Haut
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.68.33.71
jerome.auzanneau0891@orange.fr

CHARLESWORTH HOWARD
RCC 87
Maçonnerie Générale
3, Maison Rouge
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.60.23.70 /06.85.43.13.58
rcc87@live.fr

CHAUMEIL TP
Assainissement - Terrassement
BUSSIERE-POITEVINE
PEYRAT-DE-BELLAC
06.75.95.59.08
chaumeiltp.com
>>>

>>>
CHEVALIER Fabrice
Menuiserie
3, Rue Eugène Gailledrat
BUSSIERE-POITEVINE
06.23.29.77.40
fabrice.chevalier7@orange.fr

CORKILL CALLIN John
Installation électrique
Le Breuil THIAT
05.55.60.48.63 / 06.79.66.38.22
john.corkillcallin@gmail.com

CURTO Antoine
BÂTIMENTS, TRAVAUX PUBLICS
59, Rue Henri Jourdain
BUSSIERE-POITEVINE
06.24.69.22.51
a.curto@sfr.fr

E I DESROCHES Loïc
Plomberie - Chauffage - Electricité
6 , Rue du Commandant Barlier
BUSSIERE-POITEVINE
07.89.46.00.22

DUPONT Christian
Peinture
26, Villeneuve
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.60.07.66

GRAVELAT Christophe
Couverture Zinguerie
5 Villars - DARNAC
06.08.83.99.15

LEBLANC Stéphane
SVL Bâtiment Général
12, Val de Chaume
BUSSIERE-POITEVINE
07.78.52.70.06
svleblanc@sfr.fr

MARCHADIER Patrick
Réparation de machines et équipements mécaniques
Route d'Asnières
SAINT-BARBANT
05.55.60.40.30

MARSAUDON Joël
Travaux de Peinture
La Grange Chatain
SAINT-BARBANT
05.55.68.44.43

MIGNON Nathanaël
Plombier, chauffagiste
Saint Germain - THIAT
06.01.22.47.16
eurl.mignon@gmail.com
>>>



Les activités

de Val-d'Oire-et-Gartempe

PHILLIPSON Peter
Menuisier
DARNAC
06.08.23.74.91

SCHUSTER-LAMMAS
Général Building Service
Maçonnerie
Le Chêne Vert THIAT
05.55.60.27.79
seanlammas@yahoo.co.uk

WATERHOUSE Peter
Petit bricolage / Multiservices
Achat vente de métaux
La Reux BUSSIERE-POITEVINE
07.81.06.12.70

BANQUES & ASSURANCES

CREDIT AGRICOLE
BANQUE ASSURANCES
69, Avenue de la Libération
BUSSIERE-POITEVINE
05.87.59.05.65

LA POSTE
Distribution courrier, banque
5, Place Adrien Girette
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.60.10.63

>>>

LAUNAY Nicolas
ASSURANCE ALLIANZ
96, Avenue de la Libération
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.68.43.09

BAR - RESTAURATION SALON DE THÉ

DOSSARD Marlène
CAFE RESTAURANT DE LA POSTE
27, Rue d'Argancy
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.76.31.67

ETIENNE Michèle
CAFE DES SPORTS, Presse
7, Place Adrien Girette
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.68.44.41

LE BAR THIAT
11, RUE PRINCIPALE THIAT
09.72.63.52.97 / 05.55.47.34.45

O REPAIRE DES ARTISTES
RESTAURANT ET CABARET
11, le Repaire
BUSSIERE-POITEVINE
06.87.59.22.91

>>>

>>>

SIMPSON Andrew
Bar Restaurant « Le Parisian »
4, Place Saint Maurice
BUSSIERE-POITEVINE
05 87 37 92 17 / 06 85 53 51 85
asimmo@msn.com

BAKER LISE ET PAUL « NUMÉRO 96 »
SALON DE THÉ
96, Avenue de la Libération
BUSSIERE-POITEVINE
07.67.51.07.27 / 05.44.25.31.12
info@numero96.fr

« LA TETE DE TAUREAU »
Bar Restaurant Brocante
36, Rue Principale - THIAT
05.55.68.06.92
latetedetaureau@gmail.com
https://www.latetedetaureau.com/

LE TAMBOUR CASSÉ
Bar Restaurant
8 Place saint Jean - DARNAC
09.66.80.32.41
www.tambourcasse.fr

LE HANGAR 87 – VALENTIN Valérie
(Pizzeria, Snack)
12, Val de Chaume
BUSSIERE-POITEVINE
06.32.30.96.71
valentinvalerie8@gmail.com

>>>

>>>
MCCLOUD ELRIC & SUE
RESTAURANT AMBIANCE ROUTE 66
107, Avenue de la Libération
BUSSIERE-POITEVINE
07.49.66.50.21
minxcook@aol.com

DISCOUNT

ECO-ENTREPOT
MAGASIN DISCOUNT
13, Le Repaire
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.68.74.73
eco.entrepot@orange.fr

COIFFURE

SCHROEDER CATHY
Prothésiste capillaire à domicile
2 Enveau DARNAC
06.46.45.18.09

LASSALE CATHERINE
COIFFURE SALON ET DOMICILE
3, Le Fétillière
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.60.06.05

SCOTT IANCOIFFEUR
CHEZ BOUTIQUE
SAINT BARBANT
06.33.72.28.24

LE SALON - SURENAUD CHRISTELLE
Coiffure salon et domicile
Soins esthétiques
6, Place Adrien Girette
BUSSIERE-POITEVINE 05.55.68.91.55

LES CISEAUX DE LEA
JONQUET Léa
Coiffure Féminin Masculin Junior
14 Place Adrien Girette
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.60.06.25
lesciseauxdeleajonquet@gmail.com

ESTHÉTICIENNE À DOMICILE

NUAGE DE SOINS
Du mardi au samedi
Chloé ROY
06.33.29.25.97

SPORT- BIEN ÊTRE

VETOIS MARIE THÉRÈSE
« Détente Energie »
MASSAGE AMMA
8, La Barre du Mas Vignan
BUSSIERE-POITEVINE
06.72.23.83.20

COMMERCE DE BOIS

CARREFOUR DU BOIS
Commerce de Bois et de Matériaux de Construction
LE BOURG THIAT
05.55.68.42.71

GAILLEDRAT ARNAUD
Achat & vente de bois de chauffage
1 bis, Chez Gouillard
BUSSIERE-POITEVINE
06 03 74 24 21

SCIERIE DEMOUSSEAU
Sciage et rabotage de bois
1 rue Léopold Bourdin
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.60.31.98
damiendemousseau@yahoo.fr

GARAGISTE – MÉCANICIENS STATION ESSENCE

DUPLACIEUX Père et Fils
Garage Station-service
23, Beaulieu
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.68.45.90

GIROD Philippe
Garage Station-service
120, Avenue de La Libération
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.68.40.81

INDUSTRIE

FRECHIN
Traitements et revêtements des métaux
Moulin de Chaumont - DARNAC
05.55.68.41.24

QUINCAILLERIE

THIMONNIER (SA)
Quincaillerie / Matérieux
Aliments bétail / Eléctroménager
2, Place du Champ de Foire
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.68.47.08

TRAVAUX AGRICOLES

SAS VAUZELLE ELAGAGE
VAUZELLE Flavien
06.81.98.03.61
POURSAT Romain
06.10.11.01.20
ZA Chez Boulon, 86460 Pressac
vauzelle.elagage@orange.fr

BERNARD Jean-Luc
ELAGAGE - TRAVAUX AGRICOLES
5, Chez Lathus
BUSSIERE-POITEVINE
06.34.33.27.01

COURTOIS Thierry
ENTRETIEN PARCS & JARDINS
2, Chez Nadaud
BUSSIERE-POITEVINE
06.87.03.78.62

GRENIER Roger
ENTRETIEN PARCS&JARDINS
23, Peytavaud Bas
BUSSIERE-POITEVINE
06.86.78.40.73

PIGNOUX Alexandre
Paysagiste, bois de chauffage
Le Breuil THIAT
06.79.47.88.46 / 05.55.76.43.92

SERRIER David
PAYSAGISTE
51 rue Principale THIAT
05.55.76.25.09 / 06.18.32.90.30



Les activités

de Val-d'Oire-et-Gartempe

TRANSPORT - AMBULANCES SERVICE FUNÉRAIRE

AMBULANCE – VSL – TAXIS
AMBULANCE MARTIN SARL
DUMONT Muriel
LEVESQUE Virginie
16, Rue Baumard
BUSSIERE-POITEVINE
05.55.68.49.79
ambulancemartinsarl@wanadoo.fr

POMPES FUNÈBRES
CHAMBRE FUNÉRAIRE
Pompes Funèbres BIDEAU
3, Le Repaire BUSSIERE-POITEVINE
www.pfbideau.fr
05.55.68.16.16
8, Av de la libération
87250 BESSINES S/GARTEMPE
05.55.76.08.80
2, A Georges Pompidou
87300 BELLAC
05.55.68.16.16

MOREAU et FILS
Transports urbains et régionaux de voyageurs
Le Bourg THIAT
05.55.68.49.72

SANTÉ

MAISON DE SANTÉ de BUSSIÈRE-POITEVINE
05 55 76 16 30
DOCTEUR : André DUBOIS

INFIRMIÈRES :
BENVENISTE Karine – LABROUSSE Maryline

INFIRMIÈRE A.S.A.L.E.E. (Action de Santé Libérale En Équipe) :
Marie Laure ROBERT
05 55 76 16 30 / 07 55 62 61 75

PÉDICURE/PODOLOGUE :
STEU-BLONDIAUX Carole
06.03.31.12.65

OSTÉOPATHE D.O
(Sur rendez-vous) :
Charlotte FOUCRAS
1 Place du Champ de foire
BUSSIERE-POITEVINE
07.78.12.09.85
charlottefosteo@gmail.com

PHARMACIE BUSSIÈRE POITEVINE
Pharmacie de la Gartempe
11, Place Adrien Girette
BUSSIERE-POITEVINE
05 55 68 41 79



NOM	TYPE	ADRESSE	TÉLÉPHONE	E-MAIL
ADAPTOURS	Gîte modulable 10 ch. - 18 places **Ouverture 2024 :** 20 avr. – 26 oct.	17, Lot des Vignes Bussière-Poitevine	06.84.54.02.49	gite@adaptours.fr
ARRIAS Maxime	Gîte familial « Le Chiron » 9 pl. 4 ch.	15, Le Chiron Thiat	07.86.72.47.03	maxime.arrias@gmail.com
BAKER Lise & Paul	Salon de thé, 4 ch. d'hôtes 8 places + bébé	96, Av. de la libération Bussière-Poitevine	05.44.25.31.12 07.67.51.07.27	Info@numero96.fr
BOOTH Janette	Tiny Acorns 2 ch. d'hôtes 5 p.	5, Chez Rocher Darnac	05.44.25.48.42	janette55@hotmail.com
Commune de Val-D'Oire-et-Gartempe	Gîte Le Presbytère Gîte grande capacité 14 pl.	9, Rue Principale Thiat	05.55.79.72.63	Réservation auprès de Gîtes de France Haute-Vienne
DAVIS Yvonne & PERRY Mark	« Le Lac des Demoiselles » Gîte 3 pl.	8, Chez Gouillard Bussière-Poitevine	05.19.23.00.05	marknvonny@gmail.com
DIXON Callora	L'Esquillon Chambre d'hôtes 10 places	1, Chez Rasleau Thiat	05.55.76.34.81 05.55.76.38.43	lasancmt@gmail.com diane.lasance@gmail.com
DOYLE David & CRAWFORD Rolt	Chambre d'hôtes 4 pl. Yourte 4pl. d'avril à octobre	6, Boismeunier Darnac	07.86.51.77.56 07.86.70.43.76	ndy-doyle@hotmail.co.uk
ETHERINGTON Andrew	Gîte 12 places	74, Avenue de la libération Bussière-Poitevine	07.39.98.21.17.	etheringtont@connect.com
GOURDET Nadine	Maison d'Aline - Gîte 5 pl.	35, Rue Principale Thiat	06.84.76.65.62	nadine17@hotmail.fr
HELLIKER Jillian	Chambre d'hôtes 6 pl.	La Grange Chatain Saint Barbant	07.49.19.21.22	nedleyandme@hotmail.com
HORWOOD Sandra	Gîte Villard 4 pl.	1, Chez Drouillaud Darnac	05.55.76.24.22 07.86.15.66.03	gitevillarddarnac@gmail.com
JAMES Gill	Chambre d'hôtes 2 pl.	7, La Favanderie Darnac	06.33.28.95.88	Gilm161@icloud.com
LASANCE Diane & Marcus	Gîte 4 pl. et chambre d'hôtes 8 pl.	2, La Gimbretière Bussière-Poitevine	05.55.60.70.58 07.81.25.55.30	www.lamaisonmignonne.com cathy.wills31@gmail.com
LELOUP Catherine & Jean-Michel	Meublé de tourisme Accueil Paysan 4 pl.	La Lande Saint Barbant	05.55.68.47.46	leloup.jean-michel@wanadoo.fr
POLLEY Sarah EI	Chambres d'hôtes au cœur du Limousin 4pl.	14, Chez Boutique Saint-Barbant	06.48.33.11.98	lecerisiersaintbarbant@gmail.com
PRATT Johanna & Dean	3 Chambres d'Hôtes (10p) Mapple Tree	6, Vauzelle Darnac	06.08.33.45.63	maxime.arrias@gmail.com
PRINCE Chris	Chambre d'hôtes « Motobreaks »	2, Chez Paulet Bussière-Poitevine	05.55.60.76.93 06.04.43.19.20	motobreaks@gmail.com
RUSTILL Sue	Chambre d'hôtes 5pl. « Chez Cerise »	106, Av de la Libération Bussière-Poitevine	07.82.70.03.39	chezcerise106@gmail.com
SCI CAROGIL MAIGROT Gilles	Meublé de tourisme 2 pl. « Maisonnette des Potiers »	1, Place des Potiers Thiat	07.65.58.28.57	gilles.mgt@free.fr
VALENTIN Valérie	Mobil home 4/6 pl.	8, Val de Chaume Bussière-Poitevine	06.32.30.96.71	lehangar87@gmail.com
VAN LEEUWEN Herman & GORDI-JN Johannetta	Ch. d'hôtes naturistes 4 ch.	Moulin de Chez Joyeux Thiat	05.44.25.64.71 06.49.84.21.64	johannetta@moulinjoyeux.com
WILLS Cathy	Gîte « La maison Mignonne » 4pl. Gîte « La Petite Grange » 2 pl.	2 et 6, Peytavaud Haut Bussière-Poitevine	05.55.60.70.58 07.81.25.55.30	www.lamaisonmignonne.com cathy.wills31@gmail.com
WILLIAMS Tamzin	Gîte : « Maison de Lavande » 2pl.	La Bretonniére Saint Barbant	06.19.99.78.49	tamzinwilliams5@gmail.com
WOLTHUIS Mathijs	Gîte : « Le Marronnier » 2 pl. Gîte : « Les Buis » 4 pl. Gîte : « Le Dragon » 5 pl.	2, Les Buis Bussière-Poitevine	06.43.17.74.59 05.87.37.90.50	mathijswolthuis81@gmail.com



L'eau :

un marqueur du changement climatique

Les arrêtés relatifs aux mesures de restriction sur le prélèvement d'eau en période de sécheresse sont réguliers chaque année. Face aux situations hydriques de plus en plus tendues, la fragilité de la ressource en eau est devenue aujourd'hui une préoccupation majeure. Une prise de conscience sur l'épuisement de l'eau indispensable pour notre santé, notre économie et nos écosystèmes est désormais plus que nécessaire. L'avenir de l'eau potable ne s'annonce pas forcément... tout rose et nous avons un grand rôle à jouer dans sa préservation et son partage.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Les pouvoirs publics, au travers de la loi du 22 août 2021 (Loi climat et résilience) ont mis en avance que la qualité de l'eau fait « partie du patrimoine commun de la nation » en l'inscrivant dans les grands principes régissant la protection de l'environnement (article L 110-1 du code de l'environnement).
En mars 2023, le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires (www.ecologie.gouv.fr) a mis en place un plan d'action regroupant 53 mesures ayant pour objectif de s'adapter dès aujourd'hui et de changer nos habitudes pour demain pour une gestion résiliente, sobre et concertée de la ressource en eau pour garantir de l'eau pour tous.

La distribution de l'eau potable sur le territoire de Val-d'Oire-et-Gartempe.

SIDEPA de la GARTEMPE

Sur le territoire de la commune nouvelle de Val-d'Oire-et-Gartempe le service public d'alimentation en eau potable est assuré par le Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau Potable et d'Assainissement « la Gartempe » (S.I.D.E.P.A) 3, Rue Chanzy 87 300 BELLAC qui regroupe 28 communes.

LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU PAR AGUR

Le service est exploité en délégation par une entreprise privée spécialisée : AGUR. Le contrat initial d'affermage a été signé le 01/01/2016 pour une durée de 12 ans. AGUR dont le siège social est situé à Anglet (Pyrénées Atlantiques), gère les services de l'eau et d'assainissement pour près de 300 collectivités en Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie.
Le site opérationnel d'AGUR pour le territoire du S.I.D.E.P.A est situé ZA Les Rochettes, 4 Rue Jean Mermoz 87300 Bellac. Le linéaire total de canalisations géré est de 1 209 kms pour 12 262 abonnés. En 2022, 1 579 481 m³ d'eau ont été prélevés dont 1 403 681 m³ (81 %) sur la Gartempe à l'usine de traitement du Pont de Beissat.

VAL-D'OIRE-ET-GARTEMPE
L'art de vivre par nature !

Val-d'Oire-et-Gartempe compte 161,445 kms de canalisations qui desservent 1 448 abonnés. Actuellement, 2 ouvrages de stockage de l'eau sont situés sur la commune : Le château d'eau de Bussière-Poitevine (capacité de stockage 300 m³) actuellement en cours de réhabilitation et le réservoir de Thiat (100 m³).

ars Agence Régionale de Santé

Les contrôles sur la qualité de l'eau sont assurés par l'ARS, conformément aux règles du contrôle sanitaire par le Code de la santé publique. 109 prélèvements pour les analyses microbiologiques et 125 pour les analyses physico-chimiques ont été effectués en 2022. Les paramètres fondamentaux de la qualité de l'eau (turbidité, chlore libre, PH) sont analysés en permanence sur le site de l'usine de Beissat.

Quelles autorisations

pour quels travaux ?

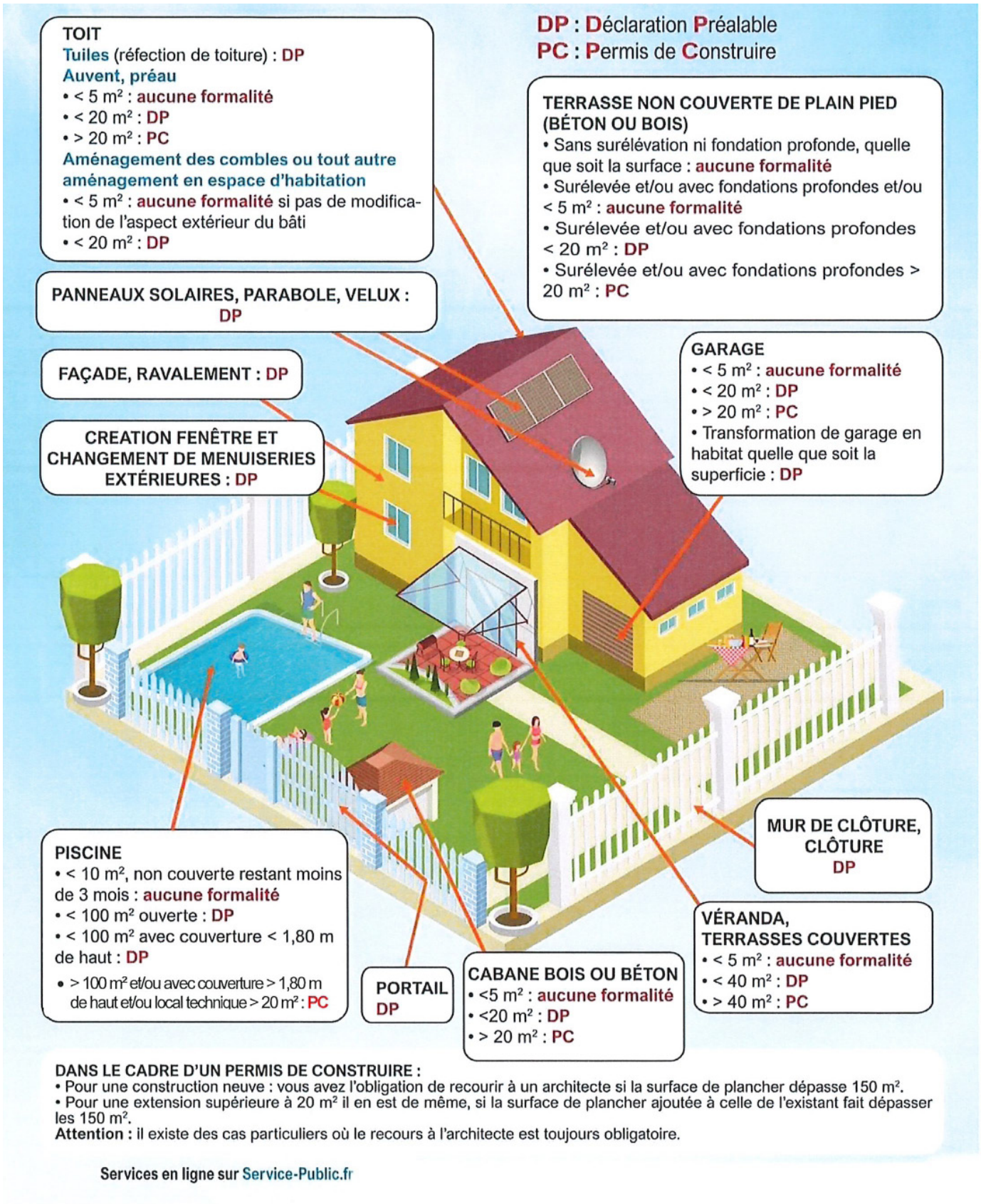

LE REGISTRE
des personnes vulnérables



La prévention
de Val-d'Oire-et-Gartempe

Depuis la crise sanitaire à la sécheresse 2003 liée, les Maires doivent obligatoirement tenir un registre, au titre de leurs obligations en matière de participation au «plan départemental d'alerte et d'urgence au profit des personnes âgées et/ou handicapées en cas de risques exceptionnels».

Ce registre nominatif de recensement des personnes âgées dites vulnérable est mis en place par la commune. Sa finalité exclusive est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence. (Canicule, grand froid, épidémie, événement climatique...).

Comment s'inscrire ? Si vous avez plus de 65 ans et si vous êtes en situation de handicap, isolé, fragile, sous assistance respiratoire, sous appareillage médical... l'inscription à ce registre est vivement conseillée (mais facultative). Elle doit être effectuée auprès des services de la mairie. Elle est réalisée soit par la personne concernée ou le cas échéant par son représentant légal ou un tiers.

à ce registre est vivement conseillée (mais facultative). Elle doit être effectuée auprès des services de la mairie. Elle est réalisée soit par la personne concernée ou le cas échéant par son représentant légal ou un tiers.

PLAN D'ALERTE & D'URGENCE.

En cas de grand froid, coupure d'électricité, inondation, canicule, épidémie, le registre permet au service de la commune de contacter les personnes isolées pour s'assurer de leur situation. Il est donc très important que les données les concernant soient actualisées.
Ce registre est également communiqué au Préfet, sur sa demande, à l'occasion du plan d'alerte et d'urgence, dans le cadre de l'organisation et de la coordination des interventions à domicile.





>>>

Une page
de notre histoire

Pour aller plus loin, il existe le travail de M. Daniel BERNUSSOU « Une saison d'Alsace en Limousin » consultable à l'adresse suivante : http://bernussou.daniel.free.fr

Nos liens avec l'Alsace.
Bussière – Mothern, Darnac – Buhl et Niedersteinbach
Saint-Barbant – Beinheim, Thiat – Riedseltz

Dès 1937 a été élaboré un plan qui prévoyait, dans le cas où un conflit avec l'Allemagne hitlérienne deviendrait imminent, l'évacuation des localités situées dans la «zone rouge», à savoir la bande de territoire français s'étendant entre la ligne Maginot et la frontière franco-allemande. En Alsace, cette zone correspondait à une bande de 5 à 8 kms le long du Rhin.
Le 1er septembre 1939 aux premières heures, la radio annonça l'entrée des troupes allemandes en Pologne, sans déclaration de guerre. La Deuxième Guerre mondiale avait commencé.
Les autorités préfectorales font parvenir dans les Mairies de la zone rouge l'ordre d'évacuation exécutoire : toute la population devait évacuer avant que la région soit considérée comme secteur d'opérations et soumise en tout à l'autorité militaire. Il faut quitter sa maison, sa ferme, avec 30 kgs de bagages et 4 jours de vivres, laissant tous les autres biens ainsi que les animaux sur place. Il était prévu que les communes haut-viennoises accueilleraient les populations du nord du Bas-Rhin.
Par le train, après un difficile voyage qui dure plusieurs jours, les évacués arrivent à Limoges. Le tramway sera souvent utilisé pour finir le périple. Ainsi, Bussière accueille des évacués de Mothern, Darnac ceux de Buhl et Niedersteinbach, Saint-Barbant ceux de Beinheim et Thiat et Saint-Sornin-la-Marche ceux de Riedseltz. C'est plus de 2000 personnes qui petit à petit s'établiront sur ces communes. À Bussière, 500 évacués étaient attendus, c'est plus de 1000 qui petit à petit arriveront. C'est une deuxième commune qui s'installe avec son administration, son conseil municipal, son culte, ses élèves des écoles... mais aussi ses coutumes et sa langue. Ce qui ne facilitera pas toujours le dialogue et la cohabitation...



Le 22 juin 1940, l'armistice est signé, les armées allemandes occupent le nord de la France. Une des conventions prévoit « le rapatriement de la population des territoires occupés » sous peine de confiscation des biens.
Petit à petit, les départs individuels ou collectifs par tramway jusqu'à Limoges puis par train jusqu'en Alsace vont s'organiser : Niedersteinbach le 10 août, Buhl le 13 août au départ de Nexon, Riedseltz les 03 septembre et 13 octobre, Beinheim les 16 septembre, 6 et 14 octobre, Mothern le 09 octobre.
La vie s'organisera progressivement. Rares ont été les hommes qui ont trouvé du travail, les jeunes de plus de 18 ans attendent l'ordre de mobilisation, en octobre les enfants vont à l'école... Les amitiés se nouent...
La page est tournée mais il reste aujourd'hui des liens de famille à famille qui se sont noués et qui perdurent...
Concernant les communes : A Bussière, depuis 2013 l'Association des Amis de Mothern entretient le lien, à Thiat, en 2012, un jumelage avec Riedseltz a été mis en place (Saint-Sornin-la-Marche y a été associé).

> « La page est tournée mais il reste aujourd'hui des liens de famille à famille qui se sont noués et qui perdurent... »

Vivre ensemble

à Val-d'Oire-et-Gartempe

Mégots, déjections canines, nuisances sonores, comportements agressifs, tags et déchets en tout genre dégradent notre cadre de vie. À Val-d'oire-et-Gartempe, ces incivilités quotidiennes nuisent à la qualité de vie de chacun et ont un coût non négligeable pour la collectivité. L'ensemble des services municipaux sont mobilisés, mais c'est avec l'effort de chaque citoyen que nous pourrons retrouver un cadre de vie agréable, seul garant du vivre-ensemble.

L'ESPACE PUBLIC : UN CADRE DE VIE À RESPECTER COMME CHEZ SOI



Emballages, restes alimentaires, canettes, papiers usagers...

De jeter tout déchet dans l'espace public, que l'on soit à pied, en voiture, à vélo...

Utilisez les corbeilles des bourgs. Conservez vos déchets sur vous jusqu'à votre domicile.

Amende : 135 €



Urine

D'uriner dans l'espace public (voirie, murs ou espaces verts).

Utilisez les toilettes publiques. Prenez vos précautions avant de sortir.

Amende : 135 €



Déjections canines

De laisser les déjections canines dans l'espace public, y compris dans les espaces verts et les aires d'ébats.

Ramassez, ayez systématiquement sur vous une réserve de canisacs.

Amende : 135 €



Dépôt d'ordures sauvages et encombrants

Déposer sur la voie publiques vos ordures dans un sac ou un bac en dehors des jours de collecte, ainsi que vos encombrants.

Respectez les jours et consignes de collecte. Déposez les encombrants dans les déchetteries.

Amende : 135 € à 1500 €



Tags, dégradation (façades, bancs, sols, mobilier).

De taguer ou dégrader les biens publics ou privés situés dans l'espace public.

Délit relevant d'un dépôt de plainte : **jusqu'à 3 750 € d'amende.**



Mégots

De les jeter dans l'espace public, que l'on soit à pied, en voiture, à vélo...

Utilisez des cendriers de poche.

Amende : 135 €



Chewing-gums

De cracher ou de jeter son chewing-gum dans l'espace public (voirie, murs ou espaces verts) pour des raisons évidentes d'hygiène et de dégradation de l'espace public.

Utilisez un mouchoir, puis jetez-le dans une poubelle. **Amende : 135 €**

Stop aux Incivilités

LE VIVRE ENSEMBLE : LES RÈGLES DE BASE !

Divagation d'animaux

De laisser son animal hors de surveillance à plus de 100 m(ou hors de portée de voix).

Gardez votre chien en laisse.

35 € d'amende sur la voie publique.

Nuisances sonores et aboiements intempestifs

De causer des nuisances sonores de jour comme de nuit sur la voie publique (rodéos sauvages, aboiement, diffusion de musique à fort volume...).

Coupez la musique et évitez les attroupements bruyants. Éduquez votre chien pour éviter les aboiements.

De 68 € à 135 € d'amende (selon le cas).

Injures non publiques envers autrui et menaces, comportement violent et insultes envers un agent de la collectivité.

De se comporter de manière injurieuse et menaçante.

Restez courtois, respectez votre interlocuteur et privilégiez le dialogue.

Délit relevant d'un dépôt de plainte : **jusqu'à 7 500 € d'amende** pour une agression sur un agent public.

Barbecues sauvages

Dans les squares, les parcs et tout autre espace public non autorisé.

11 € d'amende dans les parcs et jardins.

AU SERVICE DE VOTRE CADRE DE VIE >> Les agents municipaux assurent le nettoyage des bourgs.

NUMÉROS D'URGENCE



SAMU : 15 ou 112

POMPIERS : 18

POLICE / GENDARMERIE : 17

APPEL D'URGENCE EUROPEEN : 112

CENTRE ANTIPOISON BORDEAUX
Tél : 05 56 96 40 80

ENFANCE MALTRAITÉE 119
Numéro d'urgence gratuit
24h/24, 7j/7

SOS ENFANTS DISPARUS 116 000
Numéro d'urgence gratuit
24h/24, 7j/7

ALCOOLIQUES ANONYMES
06.41.32.16.18 (Poitiers)
06.74.27.07.67 (Limoges)

MAIRIE DE VAL-D'OIRE-ET-GARTEMPE MAIRIE COMMUNE DELEGUÉE DE BUSSIÈRE-POITEVINE

9 Rue Eugène Gailledrat
BUSSIERE POITEVINE
87320 VAL- D'OIRE-ET- GARTEMPE
Tél : 05 55 68 40 83
E-mail : mairie@voeg.fr
Site internet :
www.val-doire-et-gartempe.fr
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00
Permanence téléphonique :
de 13h30 à 17h00

MAIRIE COMMUNE DELEGUÉE DE DARNAC

1 Rue de la Mairie DARNAC
87320 VAL-D'OIRE-ET-GARTEMPE
Tél : 05 55 68 40 14
E-mail : darnac@voeg.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi, Mardi, Jeudi
de 14h30 à 17h00 et
vendredi 13h30 à 16h00

MAIRIE COMMUNE DELEGUÉE DE SAINT BARBANT

9 Rue principale ST BARBANT
87330 VAL-D'OIRE-ET-GARTEMPE
Tél : 05 55 68 32 14
E-mail : stbarbant@voeg.fr
Horaires d'ouverture Mairie et Agence Postale : lundi, Mardi, Mercredi et Jeudi de 8h00 à 12h00

MAIRIE COMMUNE DELEGUÉE DE THIAT

31 rue principale THIAT
87320 VAL-D'OIRE-ET-GARTEMPE
Tél : 05 55 68 43 87
E-mail : thiat@voeg.fr
Horaires d'ouverture et Agence Postale : Lundi, Mardi, Mercredi de 14h30 à 17h00 et Vendredi de 13h30 à 16h00

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT LIMOUSIN EN MARCHE

12 Av Jean Jaurès 87300 BELLAC
Tél : 05 55 60 09 99
Mail : cchautlimousin@wanadoo.fr

MEDIATHÈQUE Ferdinand DUCHENE

Tél : 05 55 68 37 46
(aux heures d'ouverture)
05 55 60 69 33
(en dehors des heures d'ouverture. Médiathèque Bellac)
Heures d'ouvertures : Vendredi de 14h à 17h – Samedi de 10h à 12h
Attention : Changement des horaires pendant les vacances scolaires : vendredi de 14h à 16h

SOUS-PRÉFECTURE BELLAC

8, rue Lamartine 87300 BELLAC
Tél : 05.55.60.92.50
Télécopie : 05.55.60.92.60
Courriel : sous-prefecture-de-bel-lac@haute-vienne.pref.gouv.fr
Bureaux ouverts au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

PRÉFECTURE DE LA HAUTE-VIENNE

1 rue de la préfecture
87031 LIMOGES CEDEX 1
Téléphone : 05.55.44.18.00
Télécopie : 05.55.44.17.54
Courriel : pass87@haute-vienne.gouv.fr
Accueil général (1, rue de la préfecture - Limoges) :
Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
(16h00 le vendredi)

GENDARMERIE MEZIÈRES

Tél : 05 55 68 30 67 - **Courriel :**
https://www.contacterlagendarmerie.fr
POLICE/GENDARMERIE : 17

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mr Clarisse ROUGIER
Sur rendez-vous le 3ème mardi de chaque mois
de 9h00 à 11h30 à la Mairie de Bussière-Poitevine.
Prise rendez-vous au 05.55.68.40.83

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE VIENNE

11, Rue François CHENIEUX
87000 LIMOGES
Tél : 05 44 00 10 28
Permanence des Conseillers Départementaux :
- Amandine SELLES
- Alain JOUANNY

Contact au : 05 44 00 10 27
ou 07 72 19 79 31
Courriel :
alain.jouanny@haute-vienne.fr

TRÉSOR PUBLIC CENTRE DES IMPOTS

1 Rue Thiers 87300 BELLAC
Tél : 05 55 60 93 20

MAISON DE LA RÉGION

27, Bld de la Corderie
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 45 19 00

EDF

Tél : 09 69 32 15 15
Du lundi au samedi de 8h à 20h
Email : serviceclient@edf.fr
URGENCE DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
Tél : 09 726 750 87

AGUR

4 Rue Jean Mermoz
ZA les Rochettes 87300 BELLAC
Espace abonné sur : www.agur.fr
Tél Service client : 09 69 39 40 00
Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00
Tél Dépannage : 09 69 39 40 00
24h/24 et 7j/7

OFFICE DE TOURISME DU HAUT LIMOUSIN
Rue des Doctrinaires 87000 BELLAC
Tél : 05 55 68 12 79
Mail : info@tourisme-haut-limousin.com
Site internet :
www.tourisme-haut-limousin.com

RÉFÉRENTE AUTONOMIE
Pour tous besoins d'aides pour les personnes de plus de 60 ans et (ou) handicapées
Madame Karine JAUGEARD)
sur rendez-vous :
Le Dorat au 05.55.60.34.44
Magnac-Laval au 05.55.60.11.21

ASSISTANTE SOCIALE
Madame Carole MERY
Permanence sur rendez-vous
Les 2e et 4e mercredi de chaque mois
Prise rendez-vous 05.55.68.15.87

C.A.F.
Caisse d'Allocations Familiales
Permanence : Mardis à la Mairie de Bellac de 9 h à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 15.

C.P.A.M.
Caisse Primaire d'Assurance Maladie
14 Place de la République
87300 BELLAC
Tél : 36 36
Accueil uniquement sur rendez-vous le jeudi matin et uniquement les semaines impaires le vendredi matin, accueil fermé pendant les vacances scolaires.

M.S.A.
Mutualité Sociale Agricole
Comment prendre RDV ?
- soit en appelant le 05 44 00 04 04
- soit en ligne sur monespaceprive.msa.fr, rubrique Contact & Echanges.

CARSAT
Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
Permanence : Les 2ème et 4ème mercredi du mois à la Mairie de Bellac - **Tél. :** 3960

CICAS
Caisses de retraites
Permanence : Les 2ème et 4ème Jeudis du mois à la Maison des Associations de Bellac - **Tél. :** 0820 200 189

ADIL
Agence Départementale d'Information sur le Logement en Haute-Vienne
28 avenue de la libération
87000 LIMOGES
Tél : 05 55 10 89 89 du lundi au vendredi de 9h-12h / 13h30-17h30
Permanences : Bellac, 2ème et 4ème mardi de 9 h30 à 12h30 à la maison du département
Magnac Laval, 2ème et 4ème mardi de 14 h 00 à 16 h à la maison du département
Site internet : www.adil87.org

SOLIDARBUS
Secours Populaire Français
Le 3ème jeudi de chaque mois (sauf août) à côté de la salle des fêtes de BUSSIERE-POITEVINE de 10 h à 11 h 30.

RESTOS DU CŒUR
Mardi semaines paires
9h30-11h30 Salle des fêtes de Bussière-Poitevine
ad87.secretariat@restosducoeur.org

URGENCES/SANTÉ

URGENCES MÉDICALES et SAMU : 15
La régulation médicale permet, en composant le 15, tous les jours de 20h à 8h, les samedis de 12h à 20h, les dimanches et jours fériés, d'obtenir une réponse médicale adaptée (conseil médical sur point fixe : au cabinet médical du médecin d'astreinte sur le secteur ; envoi d'un médecin le soir après 20h, les samedis après-midi, dimanches et jour fériés composez le 15).

MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE DU DORAT ET DE BUSSIÈRE-POITEVINE (MSP)
SITE DE BUSSIÈRE-POITEVINE
1 Place du Champ de Foire 87320 BUSSIERE-POITEVINE
Tél : 05.55.76.16.30
Dr André DUBOIS Médecin Généraliste DU Soins Palliatifs
Consultations sur rendez-vous
LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI et VENDREDI matin et soir
Visites à domicile LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI et VENDREDI après-midi
Tél : 05.55.76.16.30 choix n°1 puis choix n°2

CABINET INFIRMIER
Karine Mesmin et Maryline Labrousse
Soins à domicile ainsi qu'à la Maison de Santé sur rendez-vous -
Accueil téléphonique 7j/7 de 7h à 20h
Tél : 05.55.76.16.30 choix n°1 puis choix n°2 ou 05.55.76.41.12

Marie-Laure ROBERT
INFIRMIÈRE DÉLÉGUÉE À LA SANTÉ PUBLIQUE (INFIRMIÈRE ASALÉE)
Consultations gratuites sur rendez-vous (orientation par un médecin traitant de la structure) LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI au Dorat et le MERCREDI à Bussière-Poitevine
Tél : 05.55.76.16.30 choix n°8 ou 07.55.62.61.75

Carole STEU-BLONDIAUX
PÉDICURE-PODOLOGUE
Semelles et Soins au cabinet ou à domicile
Sur rendez-vous les LUNDI, MARDI, JEUDI et VENDREDI
Tél : 05.55.76.16.30 choix n°5 ou 06.03.31.12.65

Charlotte FOUCRAS
OSTÉOPATHE DO
sur rendez-vous
1, Place du Champ du Champ de Foire
87320 BUSSIERE-POITEVINE
07 78 12 09 85
charlottefosteo@gmail.com

PHARMACIE DE LA GARTEMPE
11, Place Adrien Girette
87320 BUSSIERE POITEVINE
Tél : 05 55 68 41 79
PHARMACIE DE GARDE : Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche composer le 3237 (0.35 € TTC/MIN) ou consulter en ligne sur www.3237.fr

AMBULANCE – VSL - TAXIS
DUMONT Muriel
LEVESQUE Virginie
16, Rue Beaumard 87320 BUSSIERE-POITEVINE
Tél : 05 55 68 49 79
ambulancemartinsarl@wanadoo.fr

POMPES FUNÈBRES BIDEAU
3, Le Repaire
87320 BUSSIERE-POITEVINE
Tél : 05 55 68 16 16
8, Av de la libération
87250 BESSINES S/GARTEMPE
Tél : 05 55 76 08 80
2, Av Georges Pompidou
87300 BELLAC
Tél : 05 55 68 16 16

Déchets & encombrants

CCHLEM et Maximum

Depuis 2017, la compétence relative à la collecte et au traitement des déchets ménagers et assimilés, est exercée par la Communauté de Communes du Haut Limousin en Marche (CCHLeM) sur l'ensemble de son territoire.



Horaires

Déchetterie de Magnac-Laval
Route du Dorat
06 24 85 41 88
Du mardi au samedi : de 9h00 à 11h45 et de 14h à 17h15

Déchetterie de Nouic Route de Mézières sur Issoire
06 03 06 52 24
Du mardi au samedi : de 9h00 à 11h45

Déchetterie de Saint-Bonnet-de-Bellac
Le Bourg
06 03 06 59 67
Du mardi au samedi: de 14h à 17h15

Les déchetteries sont fermées les jours fériés.

Ces déchetteries sont gérées par la SYDED 87, pour toutes questions relatives aux déchets se rapprocher du : SYDED 87, 59 Rue de la Filature, ZA du Prouet, 87350 PANAZOL
Tél : 05 55 12 12 87, Site internet : www.syded87.org

MAXIMUM

Ressourcerie

Communes & Dates

Bussière	Mercredi 07 Février	Lundi 13 Mai	Lundi 19 Août	Mercredi 06 Novembre
Darnac	Mardi 06 Février	Lundi 27 Mai	Lundi 19 Aoû	Lundi 04 Novembre
Saint-Barbant	Mardi 06 Février	Mardi 14 Mai	Mercredi 21 Août	Mardi 05 Novembre
Thiat	Jeudi 08 Février	Mercredi 15 Mai	Mardi 20 Août	Mardi 05 Novembre

L'inscription se fait auprès du secrétariat de la mairie de résidence.
Les encombrants doivent être déposés sur le bord de la route selon les dates prédéfinies, avant 8 h le matin, horaire de début de collecte.
Il est demandé, autant que faire se peut, de déposer les encombrants le matin même afin d'éviter le pillage par des personnes non habilitées.

Consignes de collecte et liste des déchets sur le site : https://val-doire-et-gartempe.fr/fr

Rendez-vous obligatoire

Le secrétariat médical
05.55.47.20.03

Site de Bellac
4, avenue Charles de Gaulle
87300 BELLAC

Angiologie - P
(Echo-doppler artériel et veineux)
Docteur PERRUCHOT-DABBOUSSI

Cardiologie
Docteur PINAUD

Chirurgie Gynécologique
Docteur RENAUDIE

Dermatologie - P
Docteur DOFFOEL-HANTZ

Douleur
Professeur NATHAN

Diététique - P
Marion CHENE

Gynécologie obstétrique
Docteur LEVY-FREBAULT

Holters
Infirmiers de l'HIHL

Hématologie
Docteur TOUATI

Obstétrique Sages-femmes
Madame BECAVIN-PEYRINET

Ophtalmologie - P
Docteurs MOURGUES, PETELLAT, QUILBE, LECLERC

Orthopédie - P
Docteurs RIVIERE et SETTON

Orthoptie - P
Madame Sandrine THUAULT

Pneumologie-Allergologie
Professeur MELLONI

Psychiatrie - P
Docteur HEID

Urologie - P
Docteurs BERGER ET PAULHAC

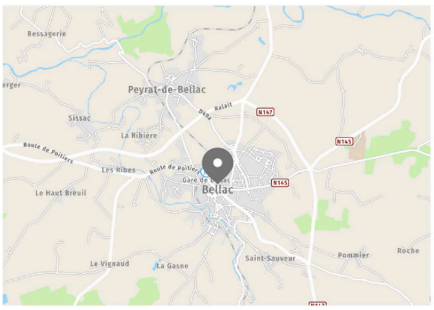

Mes notes :

.....

.....

.....

.....

.....

A noter

Pour les consultations en **secteur public**, présentez aux secrétaires :



+

Carte de mutuelle

et



L'établissement pratique le **tiers payant**.

Pour les consultations en **secteur privé (P)**, n'oubliez pas de vous munir d'un **moyen de paiement** (chèques ou espèces).

Le praticien vous fournira une feuille de soins pour demander le remboursement de ses actes auprès de votre caisse de sécurité sociale et mutuelle.

Munissez-vous de tout autre document tels qu'ordonnances en cours, courrier du médecin prescripteur, bilans précédents, examens d'imagerie,...

Site internet : www.hihl.fr

Pour les consultations ci-dessous, les rendez-vous se prennent au numéros indiqués :

Addictologie

- Infirmière au CSAPA, Mme BERNARD : prise de rendez-vous au 05 55 34 46 00.
- Infirmiers de liaison et de prévention (CSAPA CH Esquirol) : prise de rendez-vous au 05 55 43 11 56.

Soutien aux aidants

- Psychologue de l'HIHL : prise de rendez-vous au 05 55 47 23 90

Site de Bellac
4, avenue Charles de Gaulle
87300 BELLAC

hihl Hôpital Intercommunal du Haut-Limousin

Consultations externes de Spécialistes



28/03/2023 IPNS

Site Jolibois
4, avenue Charles de Gaulle
87300 BELLAC
Tél. : 05 55 47 20 20

Site La Josnière
9, avenue F. de la Josnière
87210 LE DORAT
Tél. : 05 55 60 55 55

Site Beauséjour
8, avenue George Sand
87190 MAGNAC-LAVAL
Tél. : 05 55 60 52 60

Email : dg@hihl.fr



Ça s'est passé

en 2023 à Val-d'Oire-et-Gartempe

Tout au long de l'année , la vie communale est rythmée par des manifestations diverses et variées organisées par les associations qui animent Val-d'Oire-et-Gartempe. La Municipalité qui apporte sa contribution à ces associations par l'attribution de subventions, remercie tous celles et ceux qui se dévouent et consacrent du temps pour animer de véritables moments de convivialité et rendre Val-d'Oire-et-Gartempe plus vivante et plus attractive. Les associations ont été sollicitées par la « Commission relations publiques, bulletin municipal et site internet » pour faire part à l'ensemble des administrés de leur activité 2023 si elles le souhaitaient. Vous trouverez ci-après les articles de celles qui ont répondu à la sollicitation.

AMIS DE MOTHERN

Un groupe de 42 Alsaciens de Mothern et des environs guidé par Mme Butzerin (ex-Maire de Mothern) est revenu sur le chemin des souvenirs de leurs aînés.
Ce séjour avait également pour but de mieux connaître notre beau Limousin. Les participants ont visité divers lieux, dont Oradour sur Glane, Rochechouart, Limoges, St Léonard de Noblat et évidemment Bussière Poitevine (le dimanche 10 septembre). Arrivés vers 10 h 30 et accueillis par les représentants de l'Association des Amis de Mothern et de l'Association d' Animation Touristique, nos amis nous faisaient la surprise de présenter un petit groupe vêtu du costume traditionnel alsacien. Puis, Alsaciens et Limousins faisaient ensemble une visite à pied du bourg pour identifier les lieux marquants de leur séjour de 1939-40, la Gare, le Champ de Foire, la Place Principale, l'Eglise, la Place de la Gendarmerie, la Grande Rue, la Route du Dorat... (Ce sont bien sûr les noms de l'époque).



En l'église St Maurice un petit temps de recueillement a été partagé.
Salle Jacques Brel, lors du repas, les participants ont continué d'échanger et de partager leurs souvenirs. Ce fut alors l'occasion d'échanges plus intimes (photos, souvenirs de l'époque et des séjours en terre alsacienne ou limousine...). L'ambiance était certes joyeuse mais aussi empreinte d'émotion. En raison d'un emploi du temps serré, nous nous sommes séparés vers 17 h 30.
Gageons qu'à cette occasion de nouveaux souvenirs ont été forgés et à très bientôt !
Merci à tous ceux qui ont fait de cette journée un vrai moment de partage.
Si vous êtes intéressé et pour perpétuer l'histoire rejoignez l'Association des Amis de Mothern.

Le Président Jean Roland MALEJAC

ASSOCIATION SPORTIVE ET LOISIRS DE THIAT

En 2023, l'Association Sportive et Loisirs de Thiat a organisé plusieurs manifestations.
Le 25 juin, au stade, lors des traditionnelles retrouvailles, d'anciens joueurs et dirigeants de foot se sont rencontrés pour un vrai moment de convivialité. Au cours de cette manifestation, Eliane Plat et Jean-François Arrias ont été mis à l'honneur et récompensés.
Le 20 août, au stade, un bon nombre d'exposants et de participants ont répondu présents pour le vide grenier et le marché artisanal et faire de cette journée un véritable succès.
Le 17 novembre, à la salle polyvalente, la soirée beaujolais a été, elle aussi, très appréciée.
Le Président et les membres de l'Association Sportive et Loisirs vous souhaitent une très bonne année 2024 et espèrent vous retrouver pour leurs manifestations, au stade pour les retrouvailles le 23 juin et le 18 août pour le vide grenier ainsi que le 22 novembre la soirée beaujolais et le 30 novembre pour la soirée fruits de mer.

Le Président - Francis PLAT



CLUB de LOISIRS de BUSSIÈRE- POITEVINE

Les recherches pour la mise en place d'activités « public Jeune » ont enfin abouti, et ce n'est pas moins de 3 nouvelles activités qui sont proposées depuis septembre 2023 aux enfants et adolescents ; ateliers récréatifs culturel et manuel le lundi soir – activités multisports (incluant l'initiation à l'escrime) et activité Danse Modern Jazz le mercredi après-midi.

Et bien sûr, toujours les 2 séances de Gym ; Douce le lundi (avec accueil d'adhérents relevant du dispositif Santé-Sport) – Tonic le mercredi soir.

>>>

Plusieurs formules d'adhésion : cotisation à l'année – carte 10 séances (gym) – et à la séance (activités enfants et gym) : 5 € par séance
Voir + d'infos (jours-horaires-lieux) sur le site officiel de Val-D'Oire-et-Gartempe.

En plus des activités à l'année, le club a organisé une semaine récréative aux vacances de Toussaint sur le thème d'Halloween ; ateliers de fabrication de décorations du 23 au 27 octobre et installation dans toutes les vitrines du bourg – après-midi du 31 octobre à la médiathèque de Bussière « Jeux terrifiants », animé par un professionnel du réseau de lecture de Bellac, qui a fait salle comble : 25 enfants/ados et 14 adultes ont participé – puis défilé déguisé dans les rues de Bussière et boum des « petits monstres » animée par Philippe (Phil'ing Anim' d'Oradour St Genest) en début de soirée. Cette semaine a accueilli 12 enfants/ados de la commune de Val d'Oire et 2 enfants d'Adriers. Et des adhérent-e-s d'autres associations ont apporté leur concours à l'organisation de cette manifestation ; Chorale Méli-Mélodie, Be Créatif – A.S.B.P., moto club, médiathèque Fernand Duchêne.
Puis, le club a reçu, à la salle Jacques Brel, le dimanche après-midi 5 novembre, la troupe amateure du Théâtre du Val de Gartempe. La comédie « la Dégringolade » interprétée avec brio a permis aux spectateurs de partager un moment de bonne humeur et de rires. Ce qui est bien appréciable pour oublier momentanément la morosité actuelle ; situation économique et sociale – grisaille de la météo. Rendez-vous déjà pris pour renouveler l'expérience en 2024.
Les projets 2024 ; gala de Danse le vendredi 14 (ou 21) juin – assemblée générale du club le lundi 1er juillet – théâtre le dimanche 10 novembre avec la troupe du Val de Gartempe
Et d'autres projets en cours d'élaboration...

La Présidente
Marylène SABOTIER



COMITE DE LA FOIRE AUX REPRODUCTEURS OVINS

En 2023, la 30ème Foire au Béliers s'est déroulée le 22 juillet comme chaque année depuis sa création en 1990, l'avant dernier samedi du mois de juillet.
260 béliers ou agneaux inscrits dans un organisme de sélection ont été présentés sur le parking de la Salle Polyvalente de Bussière-Poitevine par les 25 sélectionneurs venus quelquefois de départements éloignés : Vosges, Côte d'Or, Saône et Loire. 90 ont trouvé preneurs, ce qui représente un peu plus d'un tiers des vendeurs.
Même si notre foire devient de plus en plus modeste au regard des animaux présents et des élevages inscrits, elle a le mérite de réunir une trentaine de bénévoles de Val-d'Oire-et-Gartempe autour de la promotion de la génétique ovine, et ce, dans une ambiance remarquable. L'accueil, l'organisation et la convivialité sont fortement appréciés par les sélectionneurs qui souhaitent que cette foire perdure et vive le plus longtemps possible malgré le contexte de déprises de l'élevage ovin dans notre bassin d'élevage recouvrant la Haute-Vienne et les départements limitrophes.

Le Président
Jean-François MAISONNIER



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES LES PETITS TOUTS

Créée en 2023, l'Association des Parents d'Élèves Les Petits Touts est fondée sur le volontariat des parents d'élèves. Ses objectifs sont :
- collecter des fonds, afin de financer des projets pédagogiques et des actions éducatives, culturelles ou sportives pour les élèves de l'école
- défendre les intérêts moraux et matériels, des élèves et de leurs parents.

Cette année, le bureau est composé de 8 personnes : Adeline Léguillé et Adeline Lestieux (secrétaire et secrétaire adjointe), Emmanuelle Chrétien et Aurélie Jammet (trésorière et trésorière adjointe), Céline Vauzelle (chargée de communication), Aurore Couturaud et Marie Colliaux (présidente et vice-présidente).
Venez nous rejoindre, nous proposer vos idées ou participer à nos groupes de travail, en fonction des actions ou thématiques qui vous intéressent et vous motivent !
La récolte de jus de pommes a déjà remporté un grand succès et fut à l'image de ce que nous souhaitons : bonne humeur, partage et convivialité ! Nombre d'enfants nous ont aidés lors des récoltes, leur permettant ainsi :
- de découvrir et prendre part au monde associatif.
- d'être acteurs des actions menées en faveur de leur école.
- de créer des liens lors de cet échange intergénérationnel.

Encore merci à tous ceux qui nous ont donné un coup de main de près ou de loin !
Manifestations encore prévues à ce jour pour l'année scolaire 2023-2024
- 16 mars loto animé par Winter
- 30 juin fête de fin d'année et kermesse

À votre écoute Via les carnets de liaison ou la boîte aux lettres de l'école / de la mairie
Mail : apevoeg@gmail.com
Facebook / Messenger :
APE Les petits touts
Tél : 06.45.78.87.39 Aurore Couturaud

L'équipe de l'APE Les Petits Touts

ÉCOLE et ACCA BUSSIÈRE-POITEVINE

Pour la deuxième année l'école de Val-d'Oire-et-Gartempe a participé à l'opération Haiecolier initiée par la Fédération des Chasseurs de la Haute-Vienne. Outre les bénéfices écosystémiques pour l'environnement, ce chantier participatif a mis en synergie des élus, des employés des services techniques, des chasseurs et des élèves de CE1 et CE2 autour d'un enjeu fédérateur : AGIR pour la Biodiversité !
Comme en 2022, une centaine de plants d'arbres et arbustes de différentes essences fournis par la Fédération des Chasseurs de la Haute-Vienne ont été mis en terre sur le terrain de l'Aire de Loisirs de Bussière-Poitevine préparé par les employés communaux.
Cette opération a aussi été un moment privilégié pour les enseignantes pour aborder avec les élèves la notion d'écosystème et de biodiversité.
L'après-midi s'est terminée par la traditionnelle collation offerte par la municipalité et l'ACCA de Bussière-Poitevine.

AAPPMA (Association Agrée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques) Bussière-Poitevine

Si l'AAPPMA de Bussière-Poitevine a pour but premier de préserver le milieu aquatique ce qui ne se résume pas à regarder l'eau passer, elle a aussi des activités diverses et variées. L'association compte un noyau de bénévoles fidèles et dévoués qui au cours de l'année 2023 ont organisé :
- Quatre après-midis d'initiation à la pêche et de découverte du milieu aquatique pour les élèves de l'école primaire avec un traditionnel goûter en clôture et même l'attribution d'une canne à pêche pour la séance du 20 octobre, ce qui n'en doutons pas devrait susciter des vocations.
- Deux lotos qui ont connus un véritable succès.
- Des opérations d'alevinage sur la Gartempe en gardons, brochets et perches et deux lâchers de truite sur l'Isop.
- Des interventions d'entretien (sortie d'arbres avec l'aide du SMAGBA) sur les cours d'eau.

L'Association remercie vivement les institutrices de l'école primaire pour leur implication ainsi que l'ensemble des bénévoles qui permettent la réussite de toutes ses activités.

Le Président
Bernard DESPLOMBINS



THIAT ETOILÉ

La Nuit des Étoiles 2023 organisée par Thiat Etoilé, a eu lieu le 8 août au stade de Thiat.
Cette année, ce sont des astronomes de l'Espace Mendes France qui sont venus de Poitiers pour partager leur passion avec le public venu nombreux.
Après quelques grillades, le public a pu faire des observations aux télescopes, et écouter les astronomes donner les explications.
Nous remercions le public, les bénévoles, et donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.

Le Président
Nicolas COURTIOUX



COMITE DES FÊTES DE SAINT-BARBANT

Nous avons commencé l'année 2023 par notre loto le 18 février qui a rassemblé beaucoup de monde.
Le 8 juillet, notre traditionnelle fête champêtre de l'étang des Bregères, qui cette année a fait déguster une superbe paella et en fin de soirée nous avons pu admirer un feu d'artifice, le comité des fêtes tient à remercier la municipalité de Val-D'Oire-et-Gartempe pour sa participation.
Le 11 novembre notre soirée moules-

frites a affiché complet pour cette dégustation à volonté.
Meilleurs vœux pour l'année 2024.

La Présidente Christine SEGUY

ACCA de THIAT

Samedi 27 mai 2023, l'ACCA de Thiat mettait à l'honneur Monsieur Robert ROY à l'occasion de la remise de la médaille de bronze de la fédération des chasseurs de la Haute-Vienne. Autour de lui étaient assis sa famille et ses amis chasseurs.
Au cours de cette même année, grâce aux bonnes volontés, l'ACCA a organisé la pose de clôtures électriques pour protéger les cultures, un ball-trap les 07 et 08 juillet avec la collaboration de l'ACCA de Darnac et une soirée moules-frites le 02 décembre 2023.
L'ACCA vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2024.

Le Président Serge TEXIER



CHEMINS DE BUSSIÈRE-POITEVINE, POUR LA SAUVEGARDE DES CHEMINS RURAUX. (CBP)

Bussière-Poitevine a échappé au remembrement agricole des années 70, ainsi de nombreux chemins creux parcourent encore son territoire. Si certains de ces chemins ont perdu une partie de leur utilité en tant que voie de transport pour les engins agricoles de grandes largeurs, ils se révèlent précieux pour de nouveaux usages : randonnées, course à pied, VTT, tourisme rural, promenade à cheval, trail...Or de nombreux chemins ne sont plus ni reconnaissables ni praticables faute d'entretien. Les chemins ruraux sont la propriété de la commune, mais l'entretien de l'intégralité des chemins représente une charge très importante. La commune n'a d'ailleurs pas l'obligation de tous les entretenir.
C'est pourquoi, un groupe d'habitants de Val-d'Oire-et-Gartempe s'est réuni le 29 septembre 2023 à la salle Jacques Brel pour constituer l'association Chemins de Bussière-Poitevine ayant pour objet : la connaissance, l'étude et la promotion des chemins; ainsi que la restauration et l'entretien de ceux-ci ; et plus largement, la sauvegarde et la défense des chemins ruraux dont le droit d'y circuler librement.
Notre première action est au service de la course nature organisée en mars 2024 par l'A.S.B.P. : 1 km de chemin est à restaurer sur les 14 km que compte la course. Toutes les personnes intéressées par la démarche sont les bienvenues.

Le Président Antoine GUITTENY



LES ANCIENS ELÈVES DE BUSSIÈRE POITEVINE

En 2023, comme chaque année, l'activité de l'association a connu principalement deux moments de totale convivialité.
Le samedi 17 juin, la désormais traditionnelle escapade annuelle a conduit le groupe d'anciens élèves et leurs amis en Auvergne.
Le matin, à bord d'un petit train, une visite commentée a permis de découvrir un des meilleurs sites de loisirs en France, le site du volcan de Lempteguy datant de plus de 30 000 ans.
Le copieux déjeuner fut un moment privilégié pour apprécier la traditionnelle cuisine auvergnate (charcuterie, truffade, crumble de myrtilles...).
L'après-midi, le groupe a continué son périple à la grotte de la pierre de Volvic pour une immersion scénographique qui l'a fait voyager dans le temps au cœur de la coulée de lave du volcan du Puy de la Nugère.
C'est la tête pleine de souvenirs inoubliables et de bons moments de convivialité partagés entre amis que le groupe est rentré à Bussière.
Le samedi 14 Octobre 2023, plus de quatre-vingts Anciens élèves de Bussière-Poitevine et leurs invités, se sont retrouvés dans la salle des fêtes Jacques Brel de Val-d'Oire-et-Gartempe, pour leur traditionnel déjeuner dansant animé parl'homme-orchestre Momo, auquel se sont associés nos amis Francis et Michel.
Cet après-midi a connu un franc succès. La décoration de la salle aux couleurs automnales, le repas préparé par le traiteur « Chez Boulette » et l'animation furent fort appréciés.
Prochain rendez-vous : le samedi 24/02/2024 à 9h30, salle des fêtes Jacques Brel pour la réunion de la prochaine Assemblée générale de l'AEBP 87.

Le Président Bernard RENAUDIE

MOTO CLUB de BUSSIERE POITEVINE

Belle réussite pour le trial du 4 juin qui a fait plateau complet des pilotes de la région Nouvelle Aquitaine. Les zones de compétition, tracées sur un parcours limité en kilomètres, longeant la rive gauche de la Gartempe et uniquement sur des terrains privés, ont pleinement satisfait la soixantaine de concurrentes et concurrents ; 5 femmes -dont 1 fille âgée de 10 ans- , ce qui est un record sur l'ensemble des épreuves (9 au total) des championnats 2023 de ligue Nouvelle Aquitaine, ont participé – et 8 enfants accompagnés d'un éducateur breveté ont évolué sur des passages spécifiques avec leur moto électrique. Merci aux propriétaires des terrains, à l'ensemble des partenaires locaux et à la commune de Val-d'Oire-et-Gartempe pour la confiance accordée au moto club et le soutien apporté à l'organisation de cette course.
Au cours de l'année, l'équipe de Bussière (5 membres qualifiés commissaire de zone et 1 qualifié directeur de course) s'est déplacée sur l'ensemble des courses inscrites au championnat de ligue et sur l'épreuve de championnat de France et finale du championnat de France MiniTrial de Quinssaines (03). La saison à peine terminée, l'équipe s'est lancée dans la préparation du trial 2024 ; débroussaillage en octobre – 1ère journée de roulage (reconnaissance des tracés) le dimanche 26 novembre.
Rendez-vous le dimanche 16 juin sur le même site à « Chez Milange »

La Présidente Marylène SABOTIER

Élections EUROPÉENNES 2024

dim. 9 juin 2024

Modalités

Droits et devoirs

Les prochaines élections européennes sont prévues le 09 juin 2024. Il n'y a pas de second tour.
Pour voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale. Si le droit de vote est un droit et non un devoir, l'inscription sur les listes électorales, en revanche, est obligatoire (Article L 9 du Code Electoral).

Pour s'inscrire :
Vous devez remplir toutes les conditions suivantes :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection
- Être français
- Jouir de vos droits civils et politiques



À savoir :
- Un citoyen membre de l'Union Européenne résidant en France peut s'inscrire sur les listes électorales complémentaires de sa mairie pour voter aux élections municipales et élections européennes en France.
- Une personne détenue en prison n'est pas obligatoirement privée de son droit de vote. Mais elle doit s'inscrire selon une procédure particulière.
- Une personne majeure placée sous tutelle ne peut plus être privée de son droit de vote, même si le juge a rendu sa décision avant le 23 mars 2019.
- Un Français qui atteint l'âge de 18 ans est inscrit automatiquement sur les listes électorales s'il a fait le recensement citoyen à partir de 16 ans.

L'inscription est automatique pour les personnes suivantes :
- Un jeune atteignant 18 ans, s'il a fait la démarche de recensement à l'âge de 16 ans
- Une personne devenue française après 2018.

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection
- Être français
- Jouir de vos droits civils et politiques

En cas de défaut d'inscription, aucune « sanction » n'est prévue à l'encontre de ceux qui refusent ou oublient de s'inscrire... si ce n'est, de facto, celle de ne pas pouvoir voter aux différentes élections.
Toutefois, cela peut causer quelques désagréments inattendus dans la vie de tous les jours. En effet, de nombreuses communes utilisent ces fameuses listes pour rentrer en contact avec leurs administrés.

Le calendrier

de Val-d'Oire-et-Gartempe en 2024

JANVIER

Samedi 13 (Bussière)
Galette de de l'A.P.E Les Petits Touts
Samedi 20 (Bussière)
Loto de l'A.S.B.P
(Association Sportive Bussière à pied)

FÉVRIER

Samedi 3 (Bussière)
Loto de Les Echos des Chênes Courts
Vendredi 16 (Bussière)
Théâtre du Club de Loisirs
Samedi 17 (Bussière)
Loto du Comité des Fêtes de Saint-Barbant

MARS

Samedi 2 (Darnac)
Soirée Pièce de bœuf
Samedi 2 (Bussière)
Loto de Les Echos des Chênes Courts
Samedi 9 (Bussière)
Loto de Les Echos des Chênes courts
Samedi 16 (Bussière)
Loto de l'A.P.E Les Petits Touts
Dimanche 24 (Bussière)
Les 32ème Foulées de Bussière-Poitevine

AVRIL

Samedi 20 (Saint-Barbant)
Banquet de l'ACCA (chasse) de Saint-Barbant
Samedi 13 (Bussière)
Loto de l'APPMA (Pêche)

MAI

Samedi 4 au jeudi 9 (Bussière)
Etape Raid sportif d'une association de Salle d'Angles (16)

JUIN

Dimanche14 (Bussière)
Soirée du Club de Loisirs
Dimanche 16 (Bussière)
Trial site de Chez Milange
Samedi 22 (Darnac)
Fête de la saint Jean
Dimanche 23 (Thiat)
Retrouvailles des Copains du Foot
Dimanche 30 (Bussière)
Fête des Ecoles

JUILLET

Dimanche 13 (Saint-Barbant)
Fête des Bregères- Feux d'artifice
Dimanche 13 (Thiat)
Feu d'artifice du Comité des Fêtes
Samedi 20 (Bussière)
Foire aux béliers
Samedi 20 (Darnac)
Feu d'artifice du Comité des Fêtes
Dimanche 21 (Bussière)
Journée Nature Environnement de L'Association Animation Touristique

AOÛT

Samedi 3 et Dimanche 4 (Saint-Barbant)
Ball Trap de l'ACCA (Chasse) de Saint-Barbant)
Mardi 06 (Thiat au stade)
Nuit des étoiles de Thiat Etoilé
Dimanche 18 (Thiat au stade)
Vide grenier, marché artisanal de l'Association Sportive et Loisirs
Dimanche 25 (Bussière Aire de Loisirs)
Moules Frites et brocante de l'ACCA (Chasse) de Bussière-Poitevine

SEPTEMBRE

Samedi 14 (Bussière)
Loto de l'ACCA (Chasse) de Saint-Barbant
Dimanche 15 (Bussière)
Loto AAPPMA
Dimanche 22 (Bussière)
Course cycliste de l'ACLBP
Dimanche 29 (Darnac)
Loto des Chênes d'Automne

OCTOBRE

Samedi 12 (Bussière)
Repas et après-midi dansant de l'A.E.B.P (Anciens élèves de Bussière-Poitevine)

NOVEMBRE

Samedi 2 (Bussière)
Loto ASBP
Samedi 09 (Saint-Barbant)
Moules frites du Comité des Fêtes
Dimanche 10 (Bussière)
Théâtre du Club des Loisirs
Vendredi 22 (Thiat)
Soirée Beaujolais (Association Sportive et Loisirs)
Vendredi22 (Bussière)
Marché de Noël (Association Animation Touristique)
Samedi 30 (Darnac)
Bourguignon du Comité des Fêtes de Darnac
Samedi 30 (Thiat)
Soirée Fruits de Mer

DÉCEMBRE

Samedi 7 (Bussière)
Choucroute de l'ACCA
Vendredi 20 (Bussière)
Fête de l'Ecole



Mon logement

Des questions ?

Une question sur votre logement ? Pensez à l'ADIL 87 !

Vous recherchez des informations juridiques, financières ou fiscales concernant :
- Les relations propriétaires-locataires
- L'accession à la propriété
- La vente de logement
- Les travaux d'économie d'énergie ou d'adaptation à la perte d'autonomie
- La copropriété
- Les relations de voisinage
- L'investissement locatif
- Le mal logement ...

Des permanences ont lieu près de chez vous. Pour connaître les lieux et dates, consulter notre site Internet.

L'ADIL 87 est conventionnée avec le Conseil départemental de la Haute-Vienne et le Ministère chargé du logement.

adil Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Haute-Vienne

N'hésitez pas à contacter nos conseillers-juristes
(Conseils neutres et gratuits)
05.55.10.89.89.
28 avenue de la Libération
87000 LIMOGES
www.adil87.org
contact@adil87.org

Nov habitat 87 | Toute notre énergie pour améliorer votre logement

avec France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
Ministère de la Transition écologique et solidaire

Région Nouvelle-Aquitaine



Un projet de rénovation énergétique ? Une question sur les aides disponibles ?

05 55 14 88 42
contact@novhabitat87.fr
www.novhabitat87.fr

Nos conseillers sont à votre écoute du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 12h.

Pour garantir un accès équitable au service sur toute la Haute-Vienne, les conseillers de Nov habitat 87 assurent des permanences régulières dans chaque communauté de communes. Attention, l'accueil se fait uniquement sur rendez-vous !
>> + d'info sur www.novhabitat87.fr/permanences/

Nov habitat 87 ***vous aide gratuitement et de manière neutre*** *à définir votre projet de rénovation énergétique.* ***Les conseillers vous informent des aides*** *auxquelles vous avez droit et vous orientent vers les organismes publics les plus adaptés à vos besoins.*

Nov habitat 87 ***est un service gratuit*** *proposé par le Syndicat Énergies Haute-Vienne (SEHV), le Conseil Départemental et les 12 communautés de communes du département, en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine.*

Nov habitat 87 est le service public de la rénovation énergétique en Haute-Vienne pour les particuliers (hors Limoges Métropole)

action portée par :

département Haute-Vienne

SEHV nos énergies en commun

Communauté de Communes Briance Combade
ELAN Communauté de communes Élan Limousin Avenir Nature
Communauté de Communes Noblat
CC Porte Océane du Limousin
Pays de Nexon Monts de Châlus
bshv Communauté de Communes Briance Sud Haute-Vienne
Haut-Limousin en Marche
Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix
Communauté de Communes des Portes de Vassivière
Ouest Limousin communauté de communes
Cantoupe Saint-Pardoux Communauté de Communes
Val de Vienne Communauté de Communes

Attention aux arnaques à la rénovation !
Pour rappel, les organismes publics (Anah, MaPrimeRénov'...) ne font jamais de démarchage en porte-à-porte ou par téléphone. Le démarchage téléphonique concernant la rénovation énergétique est d'ailleurs interdit depuis juillet 2020.
Merci de remonter les cas constatés à
Nov habitat 87



VAL-D'OIRE-ET-GARTEMPE
L'art de vivre par nature !

Directeur de publication
André DUBOIS

Conception, rédaction
Daniel DAVID

Commission relations publiques, bulletin municipal et site internet
Marie-Thérèse MALEJAC, Gaëlle MARTIN-MIGNON, Christine SEGUY, Daniel DAVID, Bernard DESPLOMBINS, Alain PAILLER

Mise en page
Agence La belle verte – Le Dorat (87)
www.agencelabelleverte.com

Photo couverture
© Agence La belle verte

Impression
Imprimerie ATELIER GRAPHIQUE
Limoges (87)